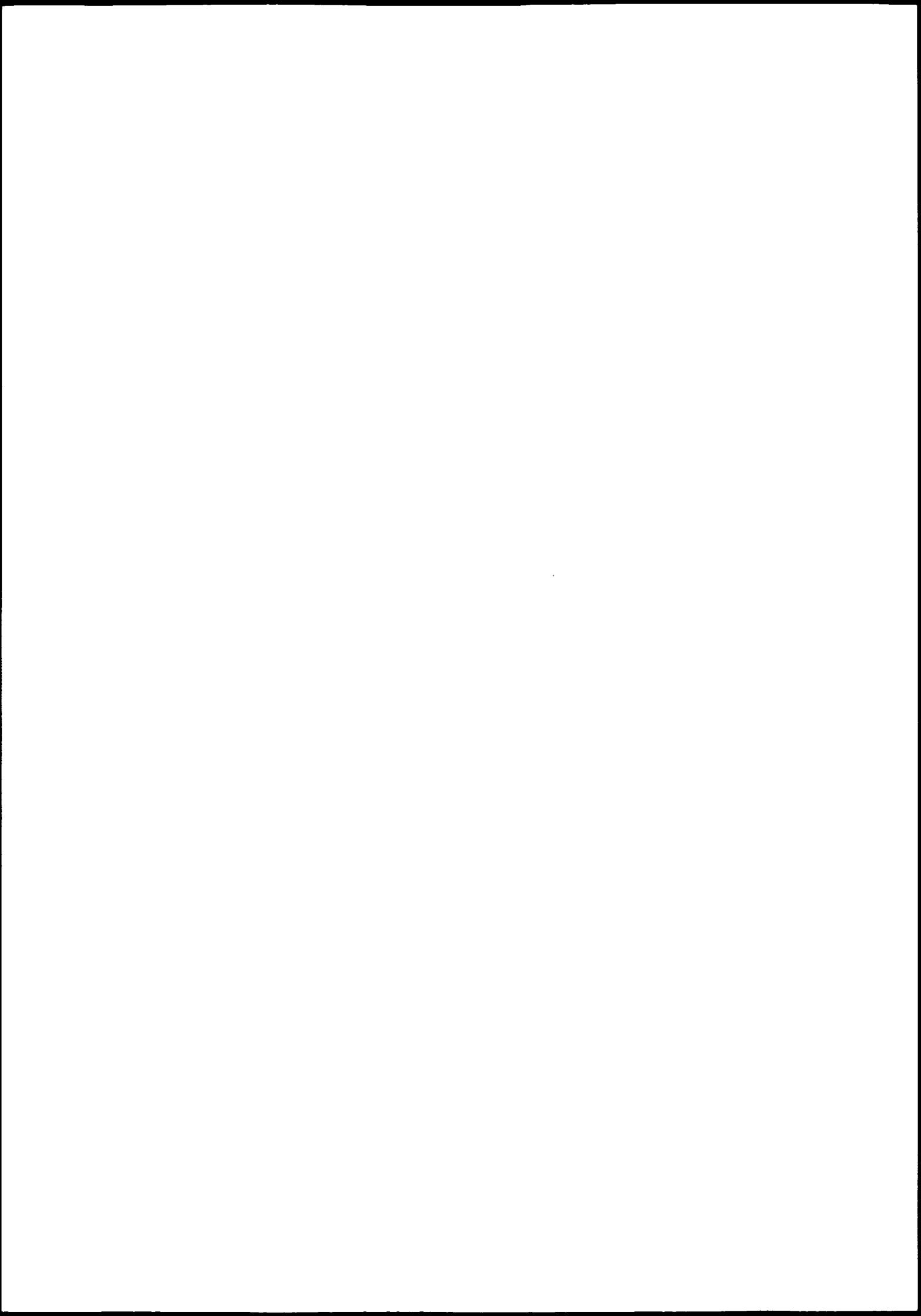




Ministère
de l'Équipement,
des Transports
et du Logement

DONNEES
DETAILLEES  **DU SES**
L'UTILISATION
DES VÉHICULES
UTILITAIRES LÉGERS
EN 1996



**L'UTILISATION DES VÉHICULES
UTILITAIRES LÉGERS
EN 1996
(VUL)**

FÉVRIER 1999

**Pour tout renseignement complémentaire
concernant cette enquête et ses résultats,
téléphoner à Jean-Pierre DECURE au : 01 40 81 14 23**

Notations

Les valeurs "0" correspondent soit à une véritable absence de données, soit, du fait des arrondis, à un résultat inférieur à la moitié de l'unité retenue.

Le symbole « /// » signifie que l'information ne peut être fournie vu l'absence de données ou le nombre trop faible d'observations.

SOMMAIRE

Avertissement	5
Résultats généraux	6
Résultats détaillés	9
1. Parc en service	11
2. Activité de l'utilisateur.....	16
3. Age et mutations des véhicules	21
4. Consommation de carburant	28
5. Parcours	31
6. Utilisation	37
Evolution entre 1986 et 1996	61
Méthodologie	69



AVERTISSEMENT

Les véhicules utilitaires légers (camions et véhicules automoteurs spécialisés de moins de trois tonnes de charge utile) remplissent une fonction économique dont la connaissance intéresse l'administration et les professionnels (transporteurs, constructeurs, équipementiers, etc.).

L'enquête réalisée en 1997 sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers a permis d'établir des statistiques de parc, de trafic et de consommation de carburant. De plus, l'activité des utilisateurs des véhicules utilitaires légers est décrite ainsi que l'usage de ces véhicules.

C'est un complément à l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM). En effet, annuellement, est couvert, grâce à cette enquête, le champ des transports routiers de marchandises effectués par les véhicules utilitaires immatriculés en France : camions de trois tonnes et plus de charge utile et de moins de quinze ans (avec ou sans remorque de tous âges) ; tracteurs routiers de moins de quinze ans (avec des semi-remorques de tous âges).

Les enquêtes précédentes sur les véhicules utilitaires légers avaient couvert les années 1981, 1986 et 1991.

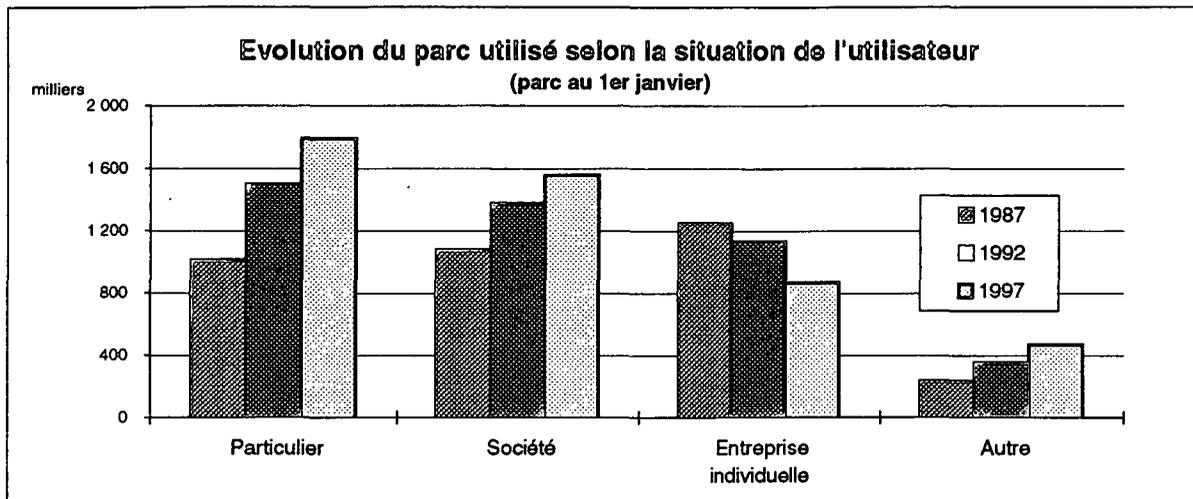
Les véhicules utilitaires légers du champ de l'enquête

Les véhicules soumis à l'enquête sont les camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de trois tonnes de charge utile, mis en circulation de 1977 à 1996.

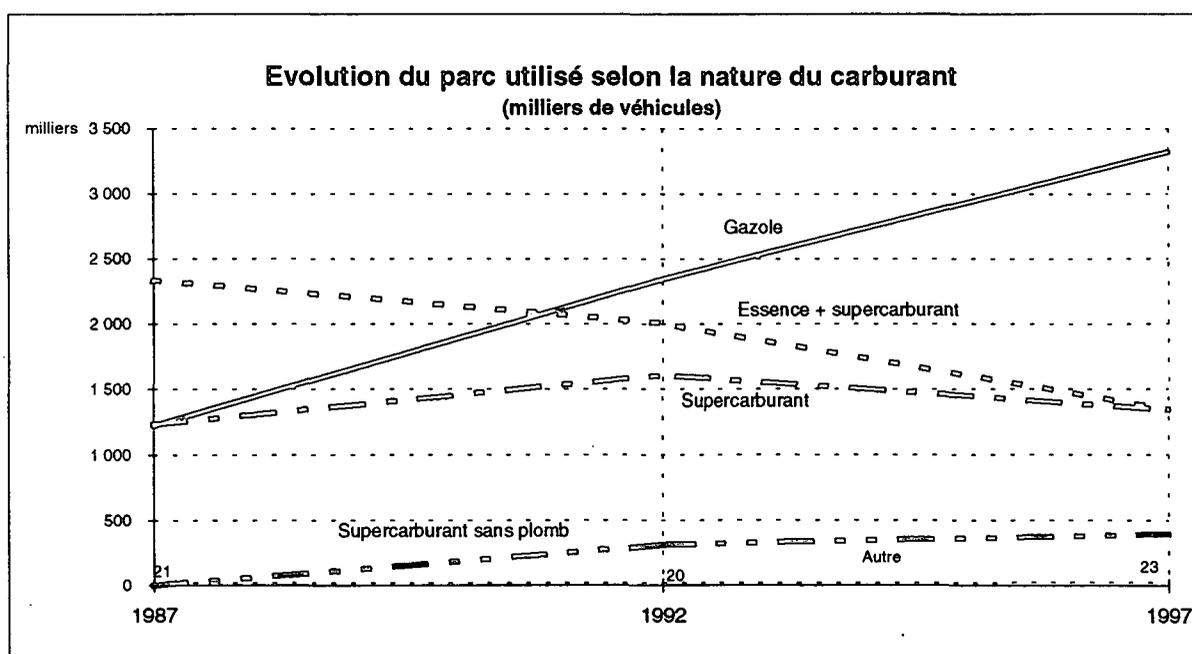
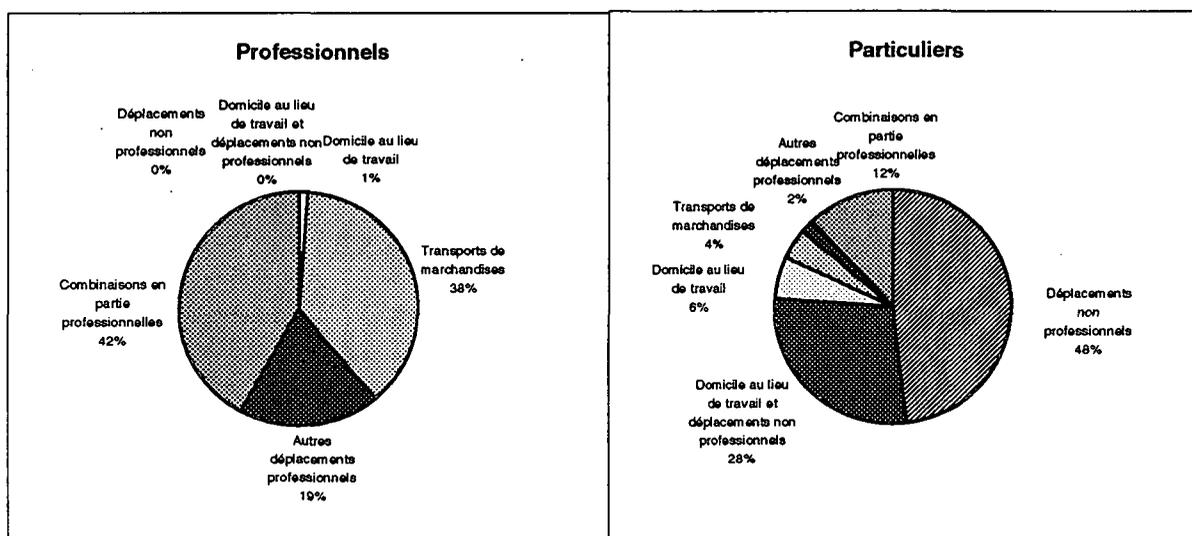
Sont homologués pour des raisons fiscales en tant que véhicules utilitaires, et retenus dans le champ de l'enquête, des dérivés de voitures particulières possédant les caractéristiques suivantes :

- pas de siège ou banquette arrière avec condamnation des points d'ancrage ;
- présence d'un hayon arrière ;
- présence d'un arrêt de charge pour la protection des passagers avant.

La reproduction et la publication des renseignements de cette brochure sont autorisées à condition d'en indiquer la source.



Répartition du parc utilisé selon la situation et le motif de déplacement



RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de 3 tonnes de charge utile, immatriculés de 1977 à 1996
(situation au 1^{er} janvier 1997)

Les véhicules

Parc en service : 4 896 000
96 % utilisés

71 % de charge utile inférieure ou égale à 1 tonne
99 % de poids total en charge autorisé inférieur ou égal à 3,5 tonnes
Charge utile moyenne : 0,8 tonne
Proportion de fourgons ordinaires : 80 %
Age moyen : 8 ans

Les utilisateurs en 1996

38 % sont utilisés par un particulier
33 % sont utilisés par une société
19 % sont utilisés par une entreprise individuelle

En dehors des véhicules utilisés par des particuliers

24 % sont utilisés par la construction
20 % sont utilisés par le commerce
11 % sont utilisés par les services aux entreprises, y compris les postes et télécommunications
11 % sont utilisés par l'agriculture, sylviculture et pêche
4 % sont utilisés par les transports
6 % sont utilisés par l'administration

Pour les véhicules utilisés par des particuliers

24 % sont utilisés par des retraités
18 % sont utilisés par des ouvriers
15 % sont utilisés par des employés
12 % sont utilisés par des exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche

Le carburant

Supercarburant avec plomb (20 % du parc) - consommation moyenne 9,8 l/100 km
Supercarburant sans plomb 95 (3 % du parc) - consommation moyenne 9,2 l/100 km
Supercarburant sans plomb 98 (5 % du parc) - consommation moyenne 9,3 l/100 km
Gazole (69 % du parc) - consommation moyenne 9,3 l/100 km

Les parcours

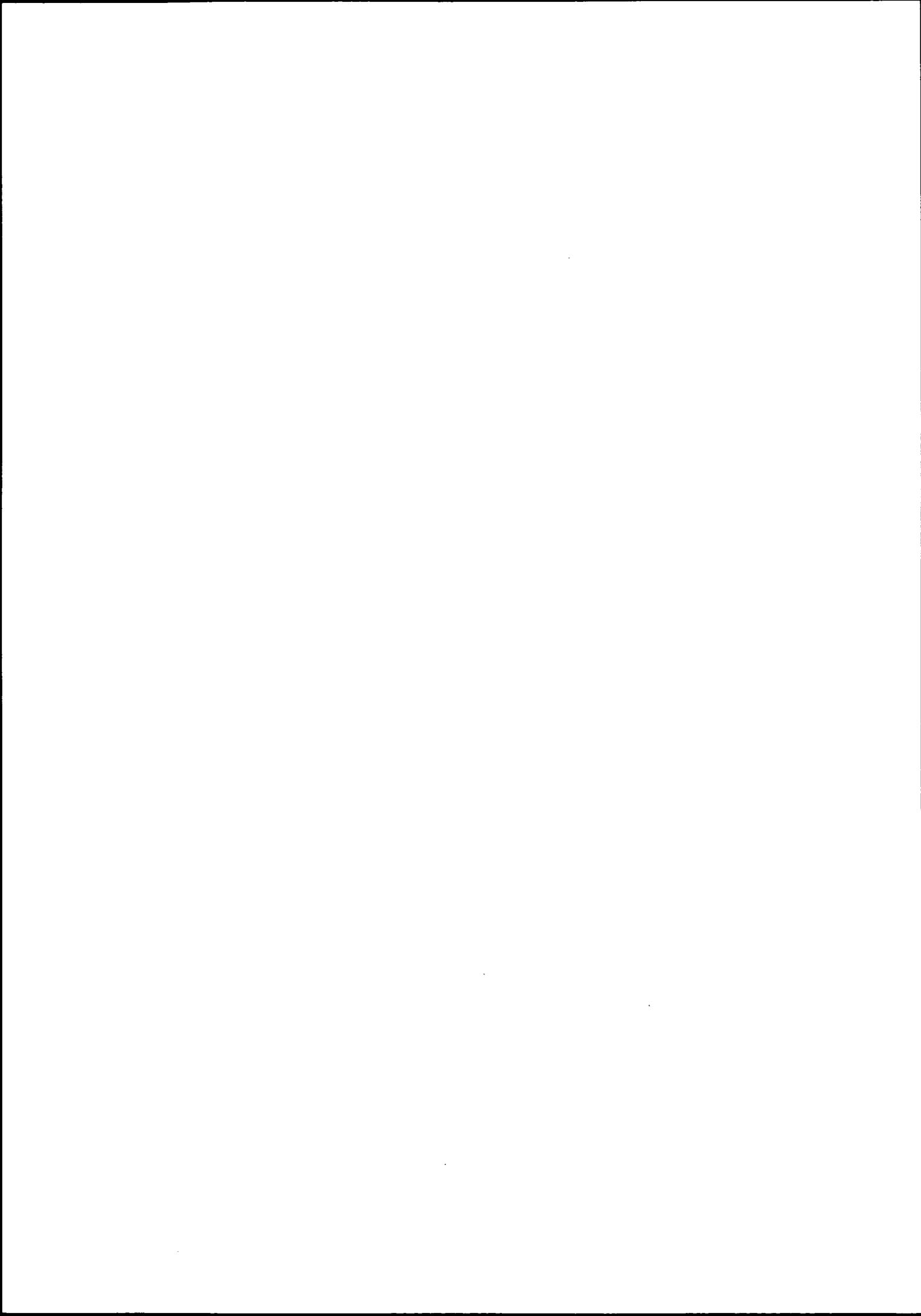
Kilométrage annuel moyen en 1996 : 16 000 km
15 % des distances parcourues correspondent à des déplacements « domicile-travail »
45 % des distances parcourues correspondent à des déplacements des transports de marchandises
28 % des distances parcourues correspondent à d'autres déplacements professionnels
12 % des distances parcourues correspondent à des déplacements non professionnels

Répartition des types d'utilisation selon le motif de déplacement (réponses multiples)

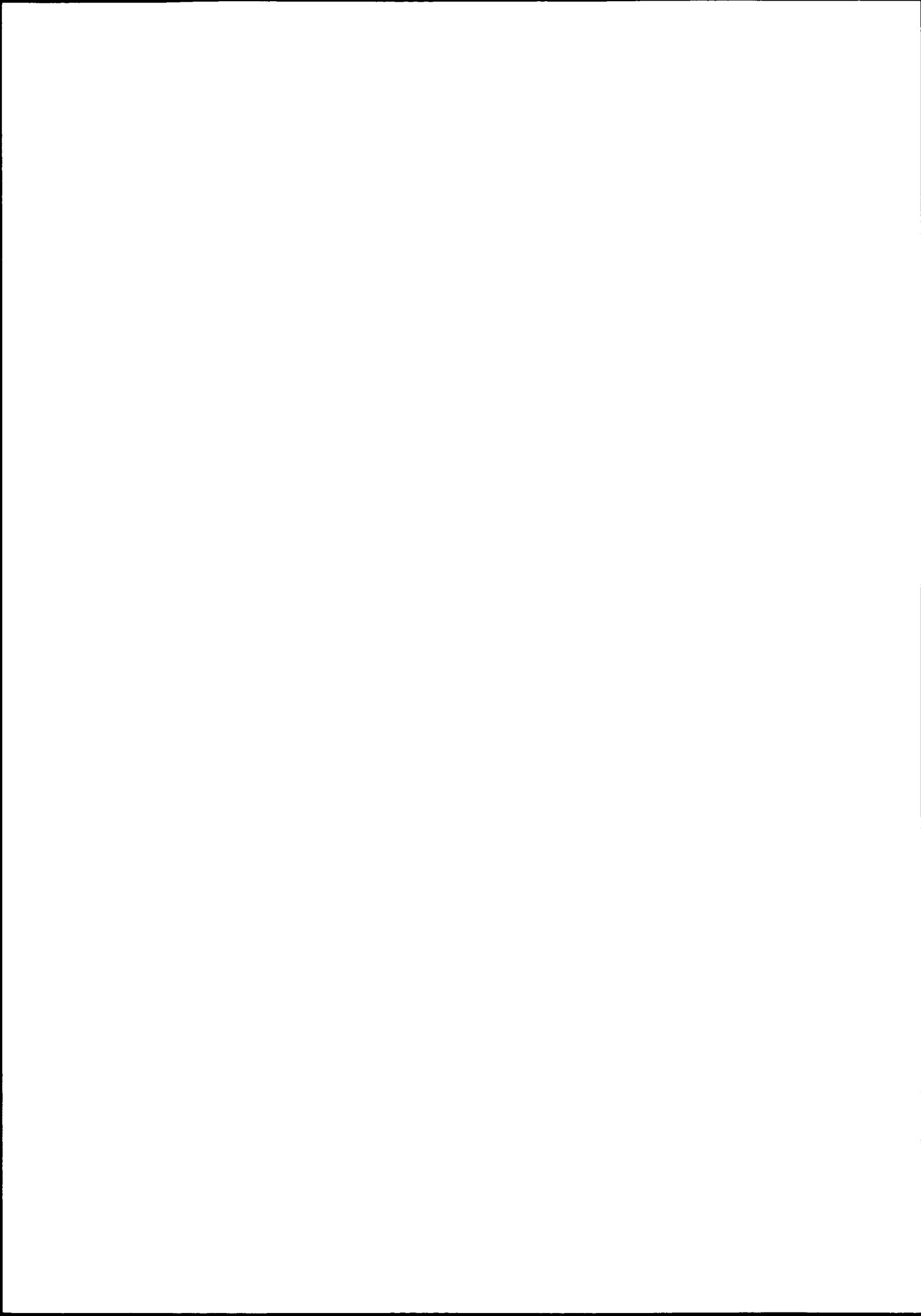
51 % du parc utilisé pour des transports de marchandises
30 % du parc utilisé pour des déplacements « domicile-travail »
31 % du parc utilisé pour d'autres déplacements professionnels
36 % du parc utilisé pour des déplacements non professionnels

Nature des trajets (réponses multiples)

57 % des véhicules utilitaires légers sont utilisés en zone urbaine
75 % des véhicules utilitaires légers sont utilisés sur route
85 % des véhicules utilitaires légers sont utilisés essentiellement sur des trajets à moins de 50 km



RÉSULTATS DÉTAILLÉS



1. PARC EN SERVICE

1.1. Parc en service selon la situation du véhicule

Au 1er janvier 1997, 4 896 000 véhicules utilitaires légers du champ de l'enquête étaient en service.

Le parc en service est constitué des véhicules en état de rouler, qu'ils soient en propriété, en crédit-bail, en instance de vente dans un garage, immobilisés pour grosses réparations ou pour cessation d'activité du propriétaire. Dans le parc en service sont comptabilisés 110 000 véhicules en instance de vente dans des garages, non classés comme utilisés. Dans l'enquête de 1997, le classement en véhicules en instance de vente a en effet été effectué plus précisément, ce qui a conduit à comptabiliser dans cette catégorie un nombre beaucoup plus important de véhicules que dans les enquêtes précédentes.

Sont exclus les véhicules mis à la ferraille, mis à la casse, hors d'usage, vendus à l'étranger, ainsi que ceux qui appartiennent à des forains sans domicile fixe.

En ce qui concerne les véhicules en crédit-bail, la donnée doit être analysée avec prudence car lors de l'enquête il peut y avoir eu confusion avec la location ou même un achat à crédit. Il n'a pas été possible de classer d'une manière satisfaisante les véhicules loués.

1.2. Parc en service selon la charge utile et le poids total autorisé en charge

Le parc en service (4 896 000 véhicules, soit 10 % de plus que cinq ans auparavant), avec une charge utile moyenne de 0,8 tonne, représente un potentiel instantané de transport disponible de 3,9 millions de tonnes de charge utile.

Près des trois quarts de ces véhicules (71 %) ne dépassent pas une tonne de charge utile. A titre de comparaison, le potentiel instantané des véhicules lourds ⁽¹⁾ est d'environ 6,7 millions de tonnes.

Presque tous les véhicules utilitaires légers peuvent être conduits avec le permis B (permis de tourisme) ; 99 % des véhicules ne dépassent pas 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge.

La classe de poids total autorisé en charge « 6,1 tonnes et plus » est limitée supérieurement puisque l'enquête ne porte que sur les véhicules de charge utile inférieure à 3 tonnes. Son effectif étant faible, cette classe sera incluse dans la classe « 3,6 tonnes et plus » dans un certain nombre de tableaux.

Les notions de charge utile et de poids total autorisé en charge sont définies dans la partie « méthodologie » (cf. pages 71 à 74).

Pour alléger la présentation de la brochure, le seul critère de poids retenu est le poids total autorisé en charge (PTAC). Cependant à l'aide des tableaux 1.2.a. et 1.2.b., il est possible d'établir des liens entre le PTAC et la charge utile.

La part des véhicules automoteurs spécialisés (tableau 1.2.c.) est faible : moins de 5 %. Les véhicules automoteurs spécialisés du champ de l'enquête comprennent les véhicules d'incendie, les ambulances, les bazars forains, les véhicules magasins, les véhicules ateliers, les fourgons funéraires, les véhicules de voirie...

1.3. Parc en service selon l'année de première mise en circulation et le PTAC

L'âge moyen d'un véhicule utilitaire léger est de huit ans, soit un vieillissement d'un an par rapport à l'enquête réalisée en 1992. En 1997, 53 % des véhicules ont moins de huit ans.

Au chapitre 3, l'âge moyen du véhicule est décrit en fonction de la situation, de l'activité ou de la catégorie socioprofessionnelle de l'utilisateur.

(1) D'après l'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 1996, relative à un parc de 246 000 camions de trois tonnes et plus de charge utile et de moins de quinze ans (avec ou sans remorques de tous âges) et de 179 000 tracteurs routiers de moins de quinze ans (avec des semi-remorques de tous âges), les véhicules lourds représentent un potentiel instantané de 6,7 millions de tonnes.

Des compléments sur l'âge du véhicule sont fournis aux chapitres concernant les achats et les mutations, la consommation de carburant et le trafic.

L'année de première mise en circulation est l'année où le véhicule a reçu sa première immatriculation en France ou à l'étranger sous une immatriculation de série normale ou de série spéciale (TT, domaines, armées). Même pour les véhicules d'occasion immatriculés pour la première fois en France dans la série normale, c'est toujours l'année de première mise en circulation qui est portée sur la carte grise et cela ne peut jamais correspondre à la date d'immatriculation d'occasion. Ceci explique l'écart entre les immatriculations neuves annuelles relevées seulement sur les séries normales en France et les effectifs du parc en service selon l'année de première mise en circulation, pour les années les plus récentes.

Il est à noter que les évolutions annuelles de 1991 à 1996, des immatriculations de véhicules utilitaires neufs de moins de 3 tonnes de charge utile ont été les suivantes : - 12 % en 1991, - 7 % en 1992, - 21 % en 1993, + 14 % en 1994, - 8 % en 1995 et + 6 % en 1996.

1.4. Parc en service selon la marque et le PTAC

Plus des trois quarts (77 %) des véhicules utilitaires légers sont de marque française.

1.5. Parc en service selon la carrosserie de la carte grise et le PTAC

La carrosserie la plus fréquente est le fourgon ordinaire (80 % du parc). Mais cette carrosserie « fourgon ordinaire » peut recouvrir des carrosseries d'aspects divers (dérivés de voitures particulières, pick-up... et 36 % des fourgons ordinaires ont moins de 0,5 tonnes de charge utile).

La répartition du parc en service selon la carrosserie a été faite à partir de la carrosserie inscrite sur la carte grise.

Il peut y avoir quelques incertitudes sur la nature réelle de la carrosserie pour les raisons suivantes :

- certains véhicules sont immatriculés alors qu'ils ne possèdent encore qu'un châssis et que la carrosserie sera mise en place plus tard ;
- des véhicules sont transformés sans que la carte grise ne soit modifiée (c'est le cas, par exemple, des fourgons ordinaires qui sont en réalité des fourgons isothermes, frigorifiques ou réfrigérants) ;
- certains véhicules sont difficiles à affecter dans une catégorie de carrosseries. Ainsi, des camions ateliers, magasins, bureaux, etc. peuvent être classés en fourgons ordinaires, en véhicules pour travaux publics ou industriels ou en « carrosserie non spécifiée ».

Certaines carrosseries ont été regroupées lorsque les effectifs de parc correspondant étaient trop faibles et, par conséquent, n'étaient pas significatifs.

Sous la rubrique « non spécifiée et divers » sont généralement comptabilisés des véhicules spéciaux.

En ce qui concerne les carrosseries « commerciales et breaks non retenus en voitures particulières », il s'agit de véhicules qui sont classés en véhicules utilitaires.

Dans la rubrique « autres carrosseries » sont regroupés essentiellement des véhicules automoteurs spécialisés.

Les véhicules automoteurs spécialisés du champ de l'enquête sont : les véhicules de travaux publics et industriels, les véhicules d'incendie, les véhicules ateliers, les chariots porteurs, les bazars forains, les caravanes, les fourgons blindés, les grues routières, les véhicules magasin, les véhicules utilisés pour handicapés, les véhicules sanitaires, les ambulances, les fourgons funéraires, les véhicules de voirie, les véhicules pour dépannage, les bennes à ordures ménagères et des carrosseries non spécifiées. Parmi les véhicules utilitaires légers du champ de l'enquête, 4,6 % sont des véhicules automoteurs spécialisés. En particulier, sur les 23 000 véhicules de carrosseries non spécifiées, 7 000 sont des véhicules automoteurs spécialisés.

Une question spécifique à la carrosserie (pour les seuls véhicules utilisés) était posée, mais l'exploitation de cette information s'est révélée difficile du fait d'un nombre trop important de réponses imprécises. Il a seulement été possible d'estimer qu'il y a au minimum 71 000 fourgons à température dirigée et 50 000 pick-up (petits plateaux habituellement non recouverts, avec ridelles).

1.1. Parc en service selon la situation du véhicule

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : millier de véhicules

Situation du véhicule	Effectif
En propriété	4 277
En crédit-bail	428
En instance de vente dans un garage	108
Immobilisé pour grosses réparations ou dont le propriétaire a cessé son activité	83
Total	4 896

1.2.a. Parc en service selon le PTAC et la charge utile

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	Classes de charge utile (en tonnes)				
	Moins de 0,5 t	0,5 t à 0,9 t	1,0 t à 1,7 t	1,8 t à 2,9 t	Total
Moins de 1,5 t	1 582	705	10	0	2 297
1,5 t à 2,5 t	100	878	301	2	1 281
2,6 t à 3,5 t	24	165	935	128	1 252
3,6 t à 6,0 t	1	2	6	17	26
6,1 t et plus	1	2	6	31	40
Total	1 708	1 752	1 258	178	4 896

1.2.b. Charge utile moyenne et PTAC moyen selon la classe de PTAC et la classe de charge utile

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : tonne

Classes de PTAC (en tonnes)	Charge utile et PTAC	Classes de charge utile (en tonnes)				
		Moins de 0,5 t	0,5 t à 0,9 t	1,0 t à 1,7 t	1,8 t à 2,9 t	Total
Moins de 1,5 t	CU	0,4	0,5	///	///	0,4
	PTAC	1,2	1,4	///	///	1,2
1,5 t à 2,5 t	CU	0,4	0,6	1,1	///	0,7
	PTAC	1,7	1,8	2,4	///	1,9
2,6 t à 3,5 t	CU	0,3	0,7	1,4	1,8	1,3
	PTAC	3,2	3,2	3,2	3,5	3,2
3,6 t à 6,0 t	CU	///	///	1,4	2,4	2,0
	PTAC	///	///	5,2	5,6	5,4
6,1 t et plus	CU	///	///	///	2,5	2,3
	PTAC	///	///	///	8,6	9,1
Total	CU	0,4	0,6	1,3	2,0	0,8
	PTAC	1,2	1,8	3,0	4,5	2,0

1.2.c. Parc en service selon le PTAC et le genre de véhicule

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	Genres de véhicule		
	Camions et camionnettes	Véhicules automoteurs spécialisés	Total
Moins de 1,5 t	2 296	1	2 297
1,5 t à 2,5 t	1 237	44	1 281
2,6 t à 3,5 t	1 097	155	1 252
3,6 t à 6,0 t	19	7	26
6,1 t et plus	22	18	40
Total	4 671	225	4 896

1.3. Parc en service selon l'année de première mise en circulation et le PTAC

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : millier de véhicules

Années de première mise en circulation	Classes de PTAC (en tonnes)				
	Moins de 1,5 t	1,5 t à 2,5 t	2,6 t à 3,5 t	3,6 t et plus	Total
1977	39	22	25	7	93
1978	40	20	27	1	88
1979	48	14	32	6	100
1980	52	32	46	4	134
1981	52	53	57	4	166
1982	65	46	42	3	156
1983	77	40	51	1	169
1984	99	46	53	4	202
1985	127	58	54	4	243
1986	170	64	69	3	306
1987	161	73	65	4	303
1988	186	64	75	4	329
1989	178	79	89	1	347
1990	190	81	88	5	364
1991	159	89	84	2	334
1992	152	83	76	3	314
1993	120	68	63	3	254
1994	125	90	74	2	291
1995	131	118	90	2	341
1996	126	141	92	3	362
Total	2 297	1 281	1 252	66	4 896

1.4. Parc en service selon la marque et le PTAC

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : millier de véhicules

Marques	Classes de PTAC (en tonnes)				
	Moins de 1,5 t	1,5 t à 2,5 t	2,6 t à 3,5 t	3,6 t et plus	Total
Renault	1 326	346	305	25	2 002
Citroën	396	395	205	0	996
Peugeot	338	139	242	0	719
Autres marques françaises	22	3	28	10	63
Marques allemandes	72	93	182	17	364
Marques américaines (y compris Ford CEE)	37	98	100	1	236
Marques italiennes	61	31	117	10	219
Marques japonaises	3	113	33	0	149
Autres marques étrangères	43	63	40	2	148
Total	2 298	1 281	1 252	65	4 896

1.5. Parc en service selon la carrosserie de la carte grise et le PTAC

(situation au 1er janvier 1997)

Unité : millier de véhicules

Carrosseries	Classes de PTAC (en tonnes)				
	Moins de 1,5 t	1,5 t à 2,5 t	2,6 t à 3,5 t	3,6 t et plus	Total
Fourgon ordinaire	2 037	1 035	835	19	3 926
Dérivés de voiture particulière	183	118	0	0	301
Plateau	7	46	94	4	151
Benne basculante	1	8	99	7	115
Caravane	1	22	79	0	102
Bâché	54	17	6	2	79
Fourgon à température dirigée	1	5	19	5	30
Bétaillère	0	0	27	2	29
Atelier	0	4	24	1	29
Travaux publics et industriels	0	1	10	14	25
Ambulance	0	12	11	0	23
Magasin	0	0	12	0	12
Savoyarde	1	2	7	1	11
Commerciale et break non retenus en voiture particulière	5	1	0	0	6
Incendie	0	0	3	3	6
Autres carrosseries	3	5	17	3	28
Non spécifiée	4	5	9	5	23
Total	2 297	1 281	1 252	66	4 896

2. ACTIVITÉ DE L'UTILISATEUR

Les statistiques qui suivent ne concernent plus que 4 690 000 véhicules (soit 96% du parc en service). En effet, les questions relatives à la situation et à l'activité de l'utilisateur du véhicule ne devaient être renseignées que pour les seuls véhicules utilisés. Les véhicules en instance de vente ou immobilisés pour grosses réparations sont donc exclus.

Dans ces statistiques relatives au parc utilisé, il n'est pas tenu compte de 15 000 véhicules déclarés loués et considérés comme utilisés, mais pour lesquels les questionnaires n'ont pas été remplis.

En principe, la situation et l'activité retenues sont celles de l'utilisateur du véhicule. Mais, dans le cas de location, c'est souvent le loueur qui a renseigné le questionnaire (toujours pour la location de courte durée), et dans ce cas la situation et l'activité du propriétaire « loueur » ont été retenues.

Dans les tableaux où des effectifs de parc relatifs à des niveaux de détails fins sont trop faibles, les entreprises publiques, les associations, les administrations et les autres situations ont été regroupées sous la rubrique « autres ».

2.1. Parc utilisé selon la situation de l'utilisateur et le PTAC

Les particuliers ont utilisé 38% du parc, les sociétés ou assimilées 33%, les entreprises individuelles 19% et les autres utilisateurs représentent 10%. La principale augmentation du parc en cinq ans porte sur les véhicules utilisés par les particuliers. Le classement selon la situation de l'utilisateur étant fait suivant la déclaration de l'enquêté, certains peuvent avoir estimé être des particuliers bien qu'ayant aussi une activité professionnelle. C'est le cas des exploitants de l'agriculture, qui, s'étant classés en particuliers, utilisent beaucoup leurs véhicules pour des déplacements professionnels liés à des activités agricoles.

PARC DES PROFESSIONNELS

Les professionnels ont utilisé 62 % du parc en 1996.

Dans cette brochure, on désigne par « professionnels » les utilisateurs de véhicules qui ne sont pas des particuliers, c'est-à-dire les entreprises individuelles, les sociétés ou assimilées, les entreprises du secteur public, les associations et les collectivités locales ou administrations.

Seuls les professionnels devaient répondre à la question sur « l'activité principale exercée » par l'utilisateur du véhicule. C'est pourquoi 2 899 000 véhicules sont concernés dans les tableaux relatifs aux professionnels, les 1 791 000 autres véhicules étant utilisés par des particuliers.

Pour le classement par activité, seules les réponses de l'enquêté à une question spécifique ont été prises en compte.

2.2.1. Parc utilisé par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Les véhicules utilitaires légers ont été principalement utilisés par les grands secteurs professionnels suivants :

- la construction (24 % du parc utilisé) ;
- le commerce (20 % du parc utilisé) ;
- les services aux entreprises y compris les postes et télécommunications (11 % du parc utilisé) ;
- l'agriculture, sylviculture et pêche (11 % du parc utilisé) ;
- l'administration (6 % du parc utilisé).

Dans le secteur des transports, sur les 106 000 véhicules utilisés (soit 4% du parc), 87 000 sont utilisés par des sociétés ou des entreprises individuelles et 19 000 essentiellement par des entreprises publiques. Or parmi les 87 000 véhicules utilisés par les sociétés ou entreprises individuelles, 55 000 sont utilisés par des entreprises de transport routier de marchandises et 22 000 par des entreprises de manutention, d'entrepôt, de services portuaires, aéroportuaires, de fret express, etc. Ces estimations par activité détaillée sont toutefois à considérer comme des ordres de grandeur, car le classement est effectué à partir du code d'activité principale exercée (APE) déclaré par l'enquêté ou figurant sur la carte grise. En outre plus de 10 000 des 106 000 véhicules considérés n'ont pu être affectés à ce niveau de détail. Toujours dans le secteur des transports, on constate que sur les 106 000 véhicules utilisés, 98 000 ont au plus 3,5 tonnes de PTAC. Parmi ceux-ci, les sociétés et entreprises individuelles en ont utilisé 81 000 (dont environ 43 000 camionnettes et 8 000 dérivés de voitures particulières pour des entreprises de transports routiers de marchandises de proximité, de

transports routiers de marchandises interurbains, de déménagement et de location de camions avec conducteur) et les entreprises publiques 15 000 ⁽¹⁾. Il est important de préciser que les véhicules utilisés par des professionnels du transport (entreprises publiques ou privées) ne sont pas nécessairement destinés au transport de marchandises. Ils peuvent servir à d'autres activités (transport d'outillage par exemple) comme on le verra plus loin.

2.2.2. Parc utilisé par les professionnels selon l'activité de l'utilisateur et le PTAC

Dans les secteurs de la construction et des transports, 70 % des véhicules utilitaires légers ont un PTAC supérieur à 1,5 tonne. Proportionnellement, les plus légers sont dans les secteurs des services aux entreprises et de l'énergie (42 % seulement des véhicules ont un PTAC supérieur à 1,5 tonne). Ceci est encore plus marqué pour les activités financières, au parc plus restreint, où 12 % seulement dépassent 1,5 tonne de PTAC.

PARC DES PARTICULIERS

Les particuliers ont utilisé 38 % du parc des véhicules utilitaires légers en 1996.

2.3.1. Parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et le PTAC

Pour les particuliers, le quart environ du parc est utilisé par les retraités (24 %). Les ouvriers utilisent 18 % du parc, les employés 15 % et les exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche 12 %. Les autres catégories socioprofessionnelles se partagent le reste du parc. Il convient de souligner l'importance du poste « catégorie non indiquée » (8 %) chez les particuliers car, contrairement aux professionnels, lors du dépouillement de l'enquête on ne disposait pas d'informations supplémentaires susceptibles d'aider à la codification, comme un cachet d'entreprise par exemple.

2.3.2. Répartition du parc utilisé pour des déplacements professionnels selon la catégorie socioprofessionnelle

La question, avec un taux de non réponse de 9 %, n'a pas toujours été bien comprise : confusion entre déplacements professionnels et déplacements domicile-travail, les retraités n'ont pas toujours répondu à la question, ne se sentant pas concernés, des déplacements professionnels ont pu être classés en déplacements non professionnels, l'enquêté, estimant qu'il effectue des transports privés pour ses propres besoins. Les mêmes remarques faites au paragraphe 2.1. sur le lien entre le statut de particulier et ses déplacements pour motifs professionnels restent valables.

Dans le chapitre 6, les motifs de déplacements seront décrits plus précisément.

2.3.3. Répartition du parc utilisé selon la catégorie socioprofessionnelle et l'activité liée aux déplacements professionnels

Seuls les particuliers déclarant avoir effectué des déplacements professionnels (19%) devaient répondre à cette question.

Ces données sont à considérer avec prudence : certains enquêtés n'ont pas, en effet, su se classer dans les secteurs proposés sur le questionnaire.

L'activité liée au motif du déplacement peut sembler parfois en contradiction avec la catégorie socioprofessionnelle du particulier : ceci s'explique, par exemple, dans le cas où un retraité a indiqué son ancienne profession ou une activité professionnelle qui en fait n'est pas la sienne, mais celle d'un membre de sa famille qui utilise le véhicule dans le cadre de ses propres déplacements professionnels. Certains ont indiqué qu'ils effectuaient des transports, alors que leur véhicule leur sert à transporter des marchandises leur appartenant pour leurs propres besoins.

(1) Les réserves faites ci-dessus concernant les précisions sur les activités restent valables.

2.1. Parc utilisé en 1996 selon la situation de l'utilisateur et le PTAC

Unité : millier de véhicules

Situation	Classes de PTAC (en tonnes)				
	Moins de 1,5 t	1,5 t à 2,5 t	2,6 t à 3,5 t	3,6 t et plus	Total
Professionnels					
Entreprise individuelle	274	269	316	11	870
Société	643	431	460	27	1 561
Entreprise publique	144	45	32	7	228
Association	16	14	20	3	53
Administration	78	32	66	5	181
Autre	3	1	2	0	6
Total	1 158	792	896	53	2 899
Particuliers	1 033	450	305	3	1 791
Total	2 191	1 242	1 201	56	4 690

2.2.1. Parc utilisé en 1996 par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Unité : millier de véhicules

Activité	Situations			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	176	132	10	318
Industries agricoles et alimentaires	41	44	0	85
Industries des biens de consommation	16	29	0	45
Industries automobiles	1	8	1	10
Industries des biens d'équipement	12	106	1	119
Industries des biens intermédiaires	15	95	1	111
Energie	1	28	69	98
Construction	284	416	1	701
Commerce	208	380	1	589
Transports	26	61	19	106
Activités financières	2	13	2	17
Activités immobilières	4	18	8	30
Services aux entreprises	35	168	119	322
Services aux particuliers	41	45	9	95
Education, santé, action sociale	8	18	50	76
Administration	0	0	177	177
Total	870	1 561	468	2 899

2.2.2. Parc utilisé en 1996 par les professionnels selon l'activité de l'utilisateur et le PTAC

Unité : millier de véhicules

Activités	Classes de PTAC (en tonnes)				Total
	Moins de 1,5 t	1,5 t à 2,5 t	2,6 t à 3,5 t	3,6 t et plus	
Agriculture, sylviculture, pêche	137	90	88	3	318
Industries agricoles et alimentaires	31	25	28	1	85
Industries des biens de consommation	17	15	13	0	45
Industries automobiles	2	2	4	2	10
Industries des biens d'équipement	49	34	35	1	119
Industries des biens intermédiaires	37	38	33	3	111
Energie	59	22	14	3	98
Construction	208	213	270	10	701
Commerce	229	163	187	10	589
Transports	31	29	38	8	106
Activités financières	15	1	1	0	17
Activités immobilières	19	4	7	0	30
Services aux entreprises	187	67	65	3	322
Services aux particuliers	38	35	21	1	95
Education, santé, action sociale	25	23	25	3	76
Administration	74	31	67	5	177
Total	1 158	792	896	53	2 899

2.3.1. Parc utilisé en 1996 par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et le PTAC

Unité : millier de véhicules

Catégories socioprofessionnelles	Classes de PTAC (en tonnes)				Total
	Moins de 1,5 t	1,5 t à 2,5 t	2,6 t à 3,5 t	3,6 t et plus	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	117	58	42	2	219
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	20	15	16	0	51
Cadres et professions libérales	44	30	26	0	100
Professions intermédiaires	67	44	36	0	147
Employés	167	62	32	1	262
Ouvriers	204	85	35	0	324
Retraités	252	101	71	0	424
Chômeurs	29	10	7	0	46
Personne sans activité professionnelle	47	16	15	0	78
Non indiquée	86	29	25	0	140
Total	1 033	450	305	3	1 791

2.3.2. Répartition du parc utilisé par les particuliers pour des déplacements professionnels selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégories socioprofessionnelles	Déplacement professionnel			
	oui	non	non indiqué	total
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	187	24	8	219
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	24	24	3	51
Cadres et professions libérales	21	77	2	100
Professions intermédiaires	27	118	2	147
Employés	24	229	9	262
Ouvriers	41	268	15	324
Retraités	2	362	60	424
Chômeurs	0	42	4	46
Personne sans activité professionnelle	2	71	5	78
Non indiquée	6	72	62	140
Total	334	1 287	170	1 791

2.3.3. Répartition du parc utilisé selon la catégorie professionnelle et l'activité liée aux déplacements professionnels

Activités liées aux déplacements professionnels	Catégories socioprofessionnelles								Total
	Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions libérales	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités, chômeurs et personnes sans activité professionnelle	Non indiquée	
Agriculture, sylviculture, pêche	182	0	0	2	3	7	0	1	195
Construction	0	2	1	1	2	23	0	0	29
Commerce	2	14	2	4	3	0	0	1	26
Transports	1	1	0	1	1	4	0	0	8
Services aux entreprises	0	1	1	4	2	0	0	0	8
Services aux particuliers	0	3	8	1	2	0	0	0	14
Education, santé, action sociale	0	0	5	8	3	0	1	1	18
Autres	0	2	2	3	6	3	0	0	16
Non indiquée	2	1	2	3	2	4	3	3	20
Total	187	24	21	27	24	41	4	6	334

3. ÂGE ET MUTATIONS DES VÉHICULES

L'âge moyen d'un véhicule utilitaire léger (parc des utilisés) de moins de vingt ans est de 7,9 ans. Les professionnels utilisent des véhicules nettement plus jeunes (d'âge moyen 6,4 ans) que ceux utilisés par les particuliers (10,3 ans). En cinq ans, le parc a vieilli d'environ un an.

3.1.1 Age moyen des véhicules utilisés selon la situation de l'utilisateur

On observe une moyenne d'âge moins élevée pour les véhicules utilisés par les sociétés (5,6 ans) que pour ceux des entreprises individuelles (7,8 ans) ou des autres catégories d'utilisateurs (6,7 ans).

3.1.2 Age moyen des véhicules utilisés par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Les plus vieux véhicules se rencontrent dans les entreprises individuelles des industries des biens de consommation (10,4 ans), dans l'agriculture, sylviculture et pêche (9,1 ans pour les entreprises individuelles et 8,2 ans pour les sociétés) et les entreprises individuelles du commerce (8,2 ans) et des industries automobiles - en fait les carrossiers et équipementiers (8,5 ans).

Les véhicules les moins âgés se rencontrent dans les « activités financières » (3,7 ans), les « services aux entreprises » (4,1 ans) et « l'énergie » (5,0 ans), dont on a déjà indiqué qu'elles avaient les véhicules les plus légers.

3.1.3. Age moyen des véhicules utilisés par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle

L'âge moyen des véhicules utilisés par les particuliers (10,3 ans) est relativement stable, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle de l'utilisateur.

3.2.1. Parc des véhicules achetés neufs ou d'occasion en 1996 selon la situation de l'utilisateur

Sur 929 000 véhicules utilitaires légers achetés en 1996, 346 000 l'ont été par des particuliers. Pour estimer le nombre de véhicules achetés en 1996, on a retenu les véhicules dont la date de carte grise est relative à l'année 1996. Or, cela ne correspond pas exactement aux statistiques d'immatriculations (établies à partir de transactions payantes) : cas de déménagements sans changement de propriétaire, véhicules importés, influence de la stratification du plan de sondage... La différence étant de quelques pour cents, les données ont été ajustées respectivement par rapport aux immatriculations neuves et d'occasion.

3.2.2. et 3.2.3. Parc des véhicules achetés neufs ou d'occasion en 1996 par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Les professionnels ont utilisé 63 % des véhicules utilitaires légers achetés neufs ou d'occasion en 1996.

Le parc utilisé par les professionnels comprend 583 000 véhicules utilitaires légers achetés en 1996, dont 51 % achetés neufs.

En 1996, parmi les professionnels, les sociétés ou assimilées ont acheté environ deux fois plus de véhicules utilitaires légers (368 000) que les entreprises individuelles (164 000).

Parmi les secteurs d'activités, ce sont ceux de la construction (128 000) et du commerce (147 000) qui ont acquis le plus de véhicules utilitaires légers.

3.2.4. Parc des véhicules achetés en 1996 et proportion de véhicules achetés neufs en 1996 par les particuliers selon leur catégorie socioprofessionnelle

Les particuliers achètent surtout des véhicules utilitaires d'occasion : 9 % seulement de véhicules neufs parmi les 346 000 qu'ils ont achetés en 1996 (soit encore deux points de moins qu'en 1991).

Si l'on répartit l'effectif de la catégorie socioprofessionnelle « non indiquée » au prorata des catégories précisées, parmi les particuliers les ouvriers ont acheté 25 % des véhicules utilitaires légers, les employés 17 % et les retraités 15 %. Mais leur comportement de renouvellement est très différent : les ouvriers n'ont acquis que 4 % de véhicules neufs contre 6 % pour les employés, 17 % pour les retraités et 26 % pour les exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche.

3.2.5. et 3.2.6. Age moyen des véhicules achetés d'occasion en 1996

Les véhicules utilitaires légers achetés d'occasion destinés aux particuliers sont, à l'achat, plus âgés (9,7 ans) que ceux destinés aux professionnels (6,9 ans).

L'âge moyen des véhicules d'occasion à l'achat est relativement stable, surtout pour les particuliers.

Les activités financières se distinguent par la plus faible ancienneté de leurs véhicules à l'achat (1,5 an seulement).

Les mutations de véhicules

La plus forte proportion de véhicules utilitaires légers n'ayant jamais changé de mains se trouve chez les professionnels avec 56 % du parc, alors que la proportion n'est que de 16 % chez les particuliers.

Les activités financières (94 % du parc n'a jamais changé de mains), l'énergie (90 %) ainsi que les services aux entreprises (68 %) se distinguent encore.

Pour les professionnels, l'âge moyen de 4,4 ans des véhicules utilitaires légers n'ayant jamais changé de propriétaire est deux fois inférieur à celui de ceux qui ont changé de mains au moins une fois (neuf ans).

Pour les particuliers, l'âge moyen de 7,6 ans des véhicules utilitaires légers n'ayant jamais changé de propriétaire est plus proche de celui de ceux qui ont changé de mains au moins une fois (10,3 ans).

Les âges moyens observés lors des mutations chez les particuliers sont dans l'ensemble plus élevés que pour les professionnels.

Des réserves sont à faire sur l'analyse des mutations. Des véhicules toujours chez le même propriétaire seront cependant considérés comme ayant changé de mains par suite d'un changement d'adresse ou autre cause, avec établissement d'une nouvelle carte grise. L'importance du phénomène n'a pu être mesurée. Il existe aussi dans le fichier des véhicules relatifs à leur ancien propriétaire bien qu'ayant muté, par suite de mauvaises mises à jour.

3.1.1. Age moyen des véhicules utilisés selon la situation de l'utilisateur

Unité : année

Entreprise individuelle	Société	Entreprise publique	Association	Administration	Autres	Particuliers	Total
7,8	5,6	5,4	7,5	8,2	5,6	10,3	7,9

3.1.2. Age moyen des véhicules utilisés par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Unité : année

Activités	Situations			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	9,1	8,2	5,8	8,6
Industries agricoles et alimentaires	5,7	5,1	///	5,4
Industries des biens de consommation	10,4	4,9	///	6,9
Industries automobiles	8,5	7,8	///	7,6
Industries des biens d'équipement	7,8	5,2	///	5,4
Industries des biens intermédiaires	6,2	5,6	///	5,7
Energie	4,1	4,0	5,5	5,0
Construction	7,6	6,0	///	6,6
Commerce	8,2	5,3	///	6,3
Transports	6,0	5,0	6,3	5,5
Activités financières	2,7	3,8	3,9	3,7
Activités immobilières	7,3	8,5	6,0	7,7
Services aux entreprises	4,6	3,6	4,7	4,1
Services aux particuliers	6,5	6,7	6,8	6,6
Education, santé, action sociale	6,5	5,0	7,4	6,7
Administration	///	///	8,5	8,5
Total	7,8	5,6	6,7	6,4

3.1.3. Age moyen des véhicules utilisés par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle

Unité : année

Catégories socioprofessionnelles	Age
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	10,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10,6
Cadres et professions libérales	9,8
Professions intermédiaires	9,7
Employés	9,9
Ouvriers	10,2
Retraités	10,6
Chômeurs	10,4
Personne sans activité professionnelle	9,9
Non indiquée	10,8
Total	10,3

**3.2.1. Parc des véhicules achetés neufs ou d'occasion en 1996
et proportions des véhicules neufs dans l'ensemble des véhicules achetés en 1996
selon la situation de l'utilisateur**

Unités : millier de véhicules e %

Entreprise individuelle	Société	Entreprise publique	Association	Administration	Autre	Particuliers	Total
163	368	24	10	17	1	346	929
41%	54%	90%	42%	39%	63%	9%	36%

**3.2.2. Parc des véhicules achetés neufs ou d'occasion en 1996 par les professionnels
selon l'activité et la situation de l'utilisateur**

Unité : millier de véhicules

Activités	Situations			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	24	28	1	53
Industries agricoles et alimentaires	13	5	0	18
Industries des biens de consommation	3	6	0	9
Industries automobiles	0	1	0	1
Industries des biens d'équipement	3	23	0	26
Industries des biens intermédiaires	4	21	0	25
Energie	0	4	6	10
Construction	47	81	0	128
Commerce	43	104	0	147
Transports	7	16	2	25
Activités financières	0	3	0	3
Activités immobilières	1	4	0	5
Services aux entreprises	7	58	15	80
Services aux particuliers	10	10	1	21
Education, santé, action sociale	2	3	6	11
Administration	0	1	20	21
Total	164	368	51	583

**3.2.3. Proportions de véhicules neufs dans l'ensemble des véhicules
achetés en 1996 par les professionnels
selon l'activité et la situation de l'utilisateur**

Unité : %

Activités	Situations			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	37	34	///	36
Industries agricoles et alimentaires	45	56	///	49
Industries des biens de consommation	22	54	///	44
Industries automobiles	///	64	///	64
Industries des biens d'équipement	50	66	///	64
Industries des biens intermédiaires	54	55	///	54
Energie	///	63	89	78
Construction	44	51	///	48
Commerce	34	53	///	47
Transports	46	52	///	54
Activités financières	0	100	///	92
Activités immobilières	0	25	///	27
Services aux entreprises	69	68	86	72
Services aux particuliers	40	46	///	43
Education, santé, action sociale	26	66	55	52
Administration	///	///	34	33
Total	41	54	64	51

**3.2.4. Parc des véhicules achetés par les particuliers en 1996
et proportion de véhicules achetés neufs en 1996
selon la catégorie socioprofessionnelle**

Catégories socioprofessionnelles	Total des véhicules achetés en 1996 (millier)	Proportion de véhicules neufs achetés en 1996 (%)
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	35	26
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	14	7
Cadres et professions libérales	19	10
Professions intermédiaires	32	11
Employés	56	6
Ouvriers	81	4
Retraités	47	17
Chômeurs	13	2
Personne sans activité professionnelle	24	1
Non indiquée	25	4
Total	346	9

**3.2.5. Age moyen des véhicules achetés d'occasion en 1996 par les professionnels
selon l'activité et la situation de l'utilisateur**

Unité : année

Activités	Situation			Total
	Entreprise individuelle	Société	Autres	
Agriculture, sylviculture, pêche	8,8	7,4	///	8,0
Industries agricoles et alimentaires	5,9	4,6	///	5,6
Industries des biens de consommation	14,1	5,1	///	9,0
Industries automobiles	///	7,5	///	7,5
Industries des biens d'équipement	5,8	6,0	///	5,9
Industries des biens intermédiaires	5,2	6,1	///	6,0
Energie	///	4,1	///	5,3
Construction	8,2	6,5	///	7,2
Commerce	7,9	6,3	///	6,9
Transports	5,6	5,7	///	5,6
Activités financières	///	///	///	1,5
Activités immobilières	3,5	11,2	///	9,8
Services aux entreprises	3,9	4,2	7,0	4,4
Services aux particuliers	7,9	6,7	///	7,3
Education, santé, action sociale	10,3	4,5	6,3	7,3
Administration	///	///	7,9	7,6
Total	7,9	6,2	7,5	6,9

**3.2.6. Age moyen des véhicules achetés d'occasion en 1996
par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle**

Unité : année

Catégories socioprofessionnelles	Age
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	10,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12,7
Cadres et professions libérales	9,3
Professions intermédiaires	9,9
Employés	8,7
Ouvriers	9,6
Retraités	10,2
Chômeurs	9,6
Personne sans activité professionnelle	9,2
Non indiquée	10,1
Total	9,7

**3.3.1. Pourcentage de véhicules utilisés par les professionnels
n'ayant jamais fait l'objet d'une mutation selon l'activité et la situation de l'utilisateur**

Unité : %

Activités	Situation			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	34	36	77	36
Industries agricoles et alimentaires	49	62	///	56
Industries des biens de consommation	30	59	///	48
Industries automobiles	///	59	///	53
Industries des biens d'équipement	45	62	///	61
Industries des biens intermédiaires	65	65	///	64
Energie	100	83	///	90
Construction	46	58	///	53
Commerce	38	59	///	51
Transports	46	63	98	65
Activités financières	84	95	100	94
Activités immobilières	32	59	82	62
Services aux entreprises	55	71	68	68
Services aux particuliers	43	53	50	49
Education, santé, action sociale	39	69	62	62
Administration	///	///	66	66
Total	42	60	72	56

**3.3.2. Age moyen des véhicules utilisés par les professionnels
n'ayant jamais fait l'objet d'une mutation selon l'activité et la situation de l'utilisateur**

Unité : année

Activités	Situation			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	5,9	5,6	4,7	5,7
Industries agricoles et alimentaires	3,8	3,8	///	3,7
Industries des biens de consommation	4,8	3,5	///	3,8
Industries automobiles	///	3,8	///	3,8
Industries des biens d'équipement	4,5	2,8	///	2,9
Industries des biens intermédiaires	5,3	4,6	///	4,7
Energie	4,1	3,5	///	4,8
Construction	4,9	4,4	///	4,6
Commerce	5,0	3,4	///	3,8
Transports	2,7	3,8	6,3	4,3
Activités financières	2,9	3,7	3,9	3,6
Activités immobilières	5,6	7,2	5,7	6,5
Services aux entreprises	2,8	2,4	3,2	2,8
Services aux particuliers	3,3	3,8	4,7	3,7
Education, santé, action sociale	3,0	4,3	6,0	5,3
Administration	///	///	7,4	7,4
Total	4,7	3,8	5,6	4,4

**3.3.3. Pourcentage et âge moyen des véhicules utilisés par les particuliers
n'ayant jamais fait l'objet d'une mutation selon la catégorie socioprofessionnelle**

Catégories socioprofessionnelles	Proportion	Age moyen (année)
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	24%	6,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	23%	5,6
Cadres et professions libérales	19%	7,4
Professions intermédiaires	10%	4,6
Employés	9%	7,6
Ouvriers	8%	5,7
Retraités	28%	8,7
Chômeurs	5%	5,3
Personne sans activité professionnelle	7%	10,5
Non indiquée	14%	9,1
Total	16%	7,6

**3.3.4. Age moyen des véhicules utilisés par les professionnels
ayant fait l'objet d'une mutation au moins une fois
selon l'activité et la situation de l'utilisateur**

Unité : année

Activités	Situation			Total
	Entreprise individuelle	Société	Autres	
Agriculture, sylviculture, pêche	10,8	9,6	9,3	10,3
Industries agricoles et alimentaires	7,6	7,5	///	7,6
Industries des biens de consommation	12,8	6,9	///	9,8
Industries automobiles	8,5	13,4	///	11,9
Industries des biens d'équipement	10,5	9,1	///	9,3
Industries des biens intermédiaires	7,8	7,4	///	7,5
Energie	///	6,2	7,3	6,7
Construction	9,8	8,2	///	9,0
Commerce	10,2	7,9	///	9,0
Transports	8,8	7,1	///	7,7
Activités financières	///	///	///	4,6
Activités immobilières	8,1	10,5	7,6	9,5
Services aux entreprises	6,8	6,6	8,0	7,1
Services aux particuliers	8,9	10,0	8,9	9,4
Education, santé, action sociale	8,7	6,4	9,7	8,9
Administration	///	///	10,6	10,5
Total	9,9	8,2	9,5	9,0

**3.3.5. Age moyen des véhicules utilisés par les particuliers
ayant fait l'objet d'une mutation au moins une fois selon la catégorie socioprofessionnelle**

Catégories socioprofessionnelles	Age
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	10,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10,6
Cadres et professions libérales	9,8
Professions intermédiaires	9,7
Employés	9,9
Ouvriers	10,2
Retraités	10,5
Chômeurs	10,4
Personne sans activité professionnelle	9,9
Non indiquée	10,8
Total	10,3

4. CONSOMMATION DE CARBURANT

4.1. Nature du carburant

Sur les 4 690 000 véhicules utilitaires légers utilisés, 3 237 000 fonctionnent au gazole. L'équipement en gazole, qui représente donc 69 % du parc, croît avec le PTAC : 51 % pour les véhicules de moins de 1,5 t de PTAC, 81 % pour ceux de 1,5 t à 2,5 t de PTAC, 88 % pour ceux de 2,6 t à 3,5 t de PTAC et 96 % pour ceux de 2,6 t et plus de PTAC. En 1991, la diésélisation du parc n'était que de 53 %.

L'enquête a permis de faire le partage entre supercarburant avec plomb et supercarburant sans plomb 95 ou sans plomb 98, précision qui ne figure pas sur les cartes grises.

Le nombre de véhicules à essence ordinaire est devenu négligeable (9 % en 1991).

Le tableau 4.1.2. donne la répartition du parc utilisé selon la situation de l'utilisateur et la nature du carburant.

Le taux d'équipement en véhicules fonctionnant au gazole est nettement plus fort chez les professionnels (77 %) que chez les particuliers (55 %).

La situation est inverse en ce qui concerne le supercarburant. La part des véhicules utilitaires légers fonctionnant au supercarburant utilisés par les particuliers est de 40 % contre seulement 20 % pour les professionnels.

Les tableaux 4.1.3. et 4.1.4. donnent les répartitions du parc utilisé selon l'activité ou la catégorie socioprofessionnelle de l'utilisateur et la nature du carburant déclaré.

4.2. Consommation de carburant

L'enquête fournit une estimation des consommations moyennes aux 100 km, selon les différentes natures de carburant, mais la comparaison entre ces consommations moyennes est délicate du fait des utilisations variées des véhicules et parce que leurs consommations ne sont pas toujours suivies avec attention.

Pour les classes de PTAC supérieures à 3,5 t, les consommations de carburant autres que le gazole ne peuvent être publiées par suite d'un nombre trop faible d'observations, correspondant à des effectifs de parc minimes.

**4.1.1. Parc utilisé en 1996 selon le PTAC
et la nature du carburant déclarée par l'enquête**

Unité : millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	Natures de carburants							Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	Autre	Non indiquée	
Moins de 1,5 t	1 116	694	116	181	6	9	69	2 191
1,5 t à 2,5 t	1 010	138	26	35	3	1	29	1 242
2,6 t à 3,5 t	1 057	89	14	13	2	1	25	1 201
3,6 t et plus	54	0	0	0	0	0	2	56
Total	3 237	921	156	229	11	11	125	4 690

**4.1.2. Parc utilisé en 1996 selon la situation de l'utilisateur
et la nature du carburant déclarée**

Unité : millier de véhicules

Situations	Natures de carburants							Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	Autre	Non indiquée	
Professionnels								
Entreprise individuelle	673	114	29	34	1	1	18	870
Société	1 291	142	38	57	3	1	29	1 561
Entreprise publique	154	40	9	20	0	2	3	228
Association	39	10	1	2	0	1	0	53
Administration	85	67	9	18	0	0	2	181
Autre	3	1	1	1	0	0	0	6
Total	2 245	374	87	132	4	5	52	2 899
Particuliers								
	992	547	69	97	7	6	73	1 791
Total	3 237	921	156	229	11	11	125	4 690

4.1.3. Parc utilisé en 1996 par les professionnels selon l'activité de l'utilisateur et la nature du carburant déclarée

Unité : millier de véhicules

Activités	Natures de carburants							Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	Autre	Non indiquée	
Agriculture, sylviculture, pêche	227	60	9	16	0	0	6	318
Industries agricoles et alimentaires	64	10	5	3	0	0	3	85
Industries des biens de consommation	34	6	3	1	0	0	1	45
Industries automobiles	8	1	0	0	0	1	0	10
Industries des biens d'équipement	103	7	6	1	0	0	2	119
Industries des biens intermédiaires	95	7	1	3	1	0	4	111
Energie	66	16	4	7	1	2	2	98
Construction	592	60	21	16	1	0	11	701
Commerce	480	63	11	25	0	0	10	589
Transports	91	9	0	3	0	1	2	106
Activités financières	9	3	2	3	0	0	0	17
Activités immobilières	14	9	1	6	0	0	0	30
Services aux entreprises	266	26	8	16	0	0	6	322
Services aux particuliers	58	15	5	13	1	0	3	95
Education, santé, action sociale	51	16	3	5	0	1	0	76
Administration	87	66	8	14	0	0	2	177
Total	2 245	374	87	132	4	5	52	2 899

4.1.4. Parc utilisé en 1996 par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et la nature du carburant déclarée

Unité : millier de véhicules

Catégories socioprofessionnelles	Natures de carburants							Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	Autre	Non indiquée	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	129	61	10	11	1	0	7	219
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	29	16	1	1	0	0	4	51
Cadres et professions libérales	64	25	3	6	0	0	2	100
Professions intermédiaires	92	42	3	8	1	0	1	147
Employés	141	91	9	15	2	0	4	262
Ouvriers	198	94	9	11	1	2	9	324
Retraités	199	149	20	31	2	3	20	424
Chômeurs	24	14	2	4	0	0	2	46
Personne sans activité professionnelle	49	18	4	3	0	0	4	78
Non indiquée	67	37	8	7	0	1	20	140
Total	992	547	69	97	7	6	73	1 791

4.2. Consommation moyenne en 1996 selon la nature du carburant et le PTAC

Unité : l/100km

Classes de PTAC (en tonnes)	Natures de carburant				
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL
Moins de 1,5 t	7,1	8,1	8,3	8,4	8,7
1,5 t à 2,5 t	8,7	11,7	10,3	11,1	11,6
2,6 t à 3,5 t	11,7	14,2	13,8	16,2	14,1
3,6 t et plus	18,7	///	///	///	///
Total	9,3	9,8	9,2	9,3	10,7

5. PARCOURS

Le parcours annuel moyen réalisé en 1996 est de 16 200 kilomètres (en augmentation de 1 000 kilomètres par rapport à 1991). Plus de la moitié des véhicules utilitaires légers (56 %) parcourent moins de 15 000 kilomètres par an.

Les professionnels roulent beaucoup plus que les particuliers. En 1996, ils ont parcouru en moyenne 19 100 km, contre 11 000 km pour les particuliers. Le poids du parc des particuliers influe fortement sur la moyenne générale.

5.1. Kilométrage moyen réalisé en 1996 selon le poids total autorisé en charge et la nature de carburant déclarée

Selon la nature du carburant, les parcours moyens sont plus élevés pour les véhicules fonctionnant au gazole (19 200 km) que pour ceux qui fonctionnent au supercarburant (8 600 km). Ces véhicules sont utilisés majoritairement par des professionnels.

5.2. Kilométrage moyen réalisé en 1996 selon l'année de première mise en circulation

Le kilométrage annuel moyen décroît avec l'âge du véhicule, mais cette progressivité est moins marquée qu'en 1991.

Le kilométrage moyen réalisé en 1996, relatif aux véhicules dont l'année de première mise en circulation est 1996, peut paraître anormalement bas. En fait ce kilométrage reflète un parcours moyen réalisé par les véhicules neufs immatriculés tout au long de l'année 1996. Les véhicules mis en service en fin d'année auront évidemment parcouru moins de distance que ceux déjà en activité en début d'année.

5.3.1. Kilométrage moyen réalisé en 1996 selon la situation de l'utilisateur

Les professionnels (entreprises individuelles, sociétés, entreprises publiques, administrations et associations) roulent beaucoup plus que les particuliers : pour les professionnels le kilométrage moyen parcouru en 1996 a été de 19 100 km, alors qu'il n'a été que de 11 000 km pour les particuliers.

En 1996, les sociétés ont parcouru en moyenne 22 600 km par véhicule et les entreprises individuelles 17 200 km.

5.3.2. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Les moyennes par activité masquent les résultats contrastés selon qu'il s'agit d'entreprises individuelles ou de sociétés. Ainsi :

- les transports (29 900 km avec 38 500 km pour les entreprises individuelles, 31 800 km pour les sociétés et 13 400 km pour les « autres situations ») ;
- les services aux entreprises (20 900 km avec 27 700 km pour les entreprises individuelles, 24 300 km pour les sociétés et 15 100 km pour les « autres situations ») ;
- les industries de biens de consommation (24 200 km, avec 20 500 km pour les entreprises individuelles et 26 300 km pour les sociétés) ;
- les industries agricoles et alimentaires (23 800 km avec 15 500 km pour les entreprises individuelles et 31 300 km pour les sociétés) ;
- le commerce (21 600 km avec 16 800 km pour les entreprises individuelles et 24 200 km pour les sociétés).

Dans le secteur du transport routier de marchandises, les véhicules d'au plus 3,5 tonnes de PTAC réalisent un kilométrage annuel moyen de 39 500 kilomètres, et ce kilométrage atteint même 50 900 kilomètres pour ceux qui ont déclaré à l'enquête effectuer du transport pour compte d'autrui ou des déménagements (avec d'autres motifs possibles).

5.3.3. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle

Pour les particuliers, le kilométrage moyen réalisé en 1996 est de 11 000 km, avec seulement 7 000 km pour les retraités.

5.4.1. Kilométrage moyen réalisé en 1996 selon l'activité des professionnels et la nature du carburant déclarée

Les parcours les plus longs sont presque toujours effectués par les véhicules fonctionnant au gazole, quelle que soit l'activité de l'utilisateur. Ainsi, pour l'ensemble des professionnels, le parcours moyen annuel réalisé par des véhicules utilitaires légers fonctionnant au gazole est de 21 500 kilomètres, alors que pour ceux qui fonctionnent au supercarburant sans plomb 95, au supercarburant sans plomb 98 et au supercarburant avec plomb, les parcours sont respectivement de 11 900 kilomètres, 12 300 kilomètres et 8 700 kilomètres.

Les véhicules utilitaires légers du secteur de l'industrie réalisent des parcours moyens annuels relativement importants (19 400 km) avec des véhicules fonctionnant au GPL.

5.4.2. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et la nature du carburant déclarée

Comme pour les professionnels, les parcours annuels moyens des particuliers sont plus longs pour les véhicules fonctionnant au gazole (13 700 km) : ils effectuent seulement 6 200 km avec les véhicules fonctionnant au supercarburant sans plomb 95, 9 700 km avec les véhicules fonctionnant au supercarburant sans plomb 98 et 7 200 km avec les véhicules fonctionnant au supercarburant avec plomb.

Mais contrairement aux professionnels, selon la catégorie socioprofessionnelle, les écarts entre les parcours moyens annuels réalisés par les véhicules fonctionnant au gazole et ceux fonctionnant au supercarburant ne sont pas toujours aussi marqués.

5.5. Répartition du parc utilisé selon le kilométrage moyen réalisé en 1996

Près des trois quarts (71 %) des véhicules utilitaires légers utilisés par les particuliers effectuent des parcours annuels inférieurs à 15 000 kilomètres, alors que cette proportion n'est que de 47 % pour les professionnels.

Par contre, selon le PTAC (PTAC d'au plus 3,5 tonnes et PTAC supérieur à 3,5 tonnes), les écarts entre les deux distributions sont peu marqués.

**5.1. Kilométrage moyen réalisé en 1996 selon le PTAC
et la nature du carburant déclarée**

Unité : millier de kilomètres

Classes de PTAC (en tonnes)	Natures de carburant					Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	
Moins de 1,5 t	20,4	8,1	10,1	11,5	14,5	15,0
1,5 t à 2,5 t	19,8	7,4	9,7	11,3	13,4	17,9
2,6 t à 3,5 t	17,4	6,2	5,8	7,8	11,3	16,3
3,6 t et plus	19,0	///	///	///	///	19,2
Total	19,2	7,8	9,6	11,3	13,6	16,2

**5.2. Kilométrage moyen réalisé en 1996
selon l'année de première mise en circulation**

Années de 1ère mise en circulation	Millier de kilomètres
1977	6,9
1978	8,7
1979	7,8
1980	9,1
1981	6,9
1982	9,0
1983	8,9
1984	8,5
1985	10,5
1986	12,1
1987	12,7
1988	13,8
1989	15,5
1990	16,5
1991	18,8
1992	20,4
1993	21,6
1994	27,1
1995	27,5
1996	17,9
Total	16,2

5.3.1. Kilométrage moyen réalisé en 1996 selon la situation de l'utilisateur

Unité : millier de kilomètres

Entreprise individuelle	Société	Entreprise publique	Association	Administration	Autres	Particuliers	Total
17,2	22,6	13,2	12,8	8,7	15,0	11,0	16,2

5.3.2. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les professionnels selon l'activité et la situation de l'utilisateur

Unité : millier de kilomètres

Activités	Situations			
	Entreprise individuelle	Société	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	13,3	13,9	10,2	13,4
Industries agricoles et alimentaires	15,5	31,3	///	23,8
Industries des biens de consommation	20,5	26,3	///	24,2
Industries automobiles	///	19,7	///	16,8
Industries des biens d'équipement	21,2	24,6	13,2	24,1
Industries des biens intermédiaires	19,1	23,8	///	23,1
Energie	13,6	16,7	11,9	13,3
Construction	16,9	21,1	16,7	19,5
Commerce	16,8	24,2	9,9	21,6
Transports	38,5	31,8	13,4	29,9
Activités financières	24,5	14,9	14,6	15,9
Activités immobilières	19,8	14,0	11,9	14,3
Services aux entreprises	27,7	24,3	15,1	20,9
Services aux particuliers	13,4	17,8	16,1	15,8
Education, santé, action sociale	30,1	32,9	9,5	16,8
Administration	///	///	8,6	8,6
Total	17,2	22,6	11,5	19,1

5.3.3. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle

Unité : millier de kilomètres

Catégories socioprofessionnelles	Distance
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	9,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12,7
Cadres et professions libérales	12,5
Professions intermédiaires	13,3
Employés	12,1
Ouvriers	13,3
Retraités	7,4
Chômeurs	11,3
Personne sans activité professionnelle	11,6
Non indiquée	11,6
Total	11,0

5.4.1. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les professionnels selon l'activité de l'utilisateur et la nature du carburant déclarée

Unité : millier de kilomètres

Activités	Natures de carburants							Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	Autre	Non indiquée	
Agriculture, sylviculture, pêche	14,9	8,1	13,4	11,0	///	///	13,4	13,4
Industries agricoles et alimentaires	27,6	7,3	10,8	12,3	///	///	8,2	23,8
Industries des biens de consommation	26,2	12,5	25,4	10,9	///	///	///	24,2
Industries automobiles	19,2	///	///	///	///	///	///	16,8
Industries des biens d'équipement	25,5	10,5	11,9	17,8	///	///	///	24,1
Industries des biens intermédiaires	25,2	5,3	11,9	16,2	///	///	6,0	23,1
Energie	15,1	9,0	8,4	9,2	19,4	8,9	15,3	13,3
Construction	20,7	10,8	12,7	13,8	7,2	///	21,4	19,5
Commerce	23,9	8,7	13,2	13,5	///	///	37,3	21,6
Transports	33,0	8,1	///	9,1	///	///	///	29,9
Activités financières	23,1	13,2	8,6	8,2	///	///	///	15,9
Activités immobilières	17,9	8,5	///	13,4	///	///	///	14,3
Services aux entreprises	22,5	10,1	14,1	15,6	///	///	14,5	20,9
Services aux particuliers	17,7	10,2	10,2	12,8	///	///	///	15,8
Education, santé, action sociale	21,6	8,1	6,4	12,2	///	///	///	16,8
Administration	10,4	6,8	7,3	8,0	///	///	///	8,6
Total	21,5	8,7	11,9	12,3	18,5	15,8	20,9	19,1

5.4.2. Kilométrage moyen réalisé en 1996 par les particuliers selon la catégorie professionnelle et la nature du carburant déclarée

Unité : millier de kilomètres

Catégories socioprofessionnelles	Natures de carburants							Total
	Gazole	Super avec plomb	Super sans plomb 95	Super sans plomb 98	GPL	Autre	Non indiquée	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	12,3	5,7	6,7	7,7	///	///	7,7	9,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	17,7	4,6	2,4	///	///	///	25,0	12,7
Cadres et professions libérales	15,0	6,0	14,4	15,6	///	///	///	12,5
Professions intermédiaires	15,6	7,2	13,0	16,5	16,9	///	///	13,3
Employés	13,9	9,9	5,1	14,0	6,2	///	///	12,1
Ouvriers	16,0	8,8	6,4	9,5	18,0	///	15,8	13,3
Retraités	9,8	4,9	4,7	6,7	7,4	///	0,4	7,4
Chômeurs	14,7	6,9	2,8	11,8	///	///	6,0	11,3
Personne sans activité professionnelle	13,4	8,2	8,9	6,4	///	///	10,0	11,6
Non indiquée	13,8	9,6	4,2	7,8	///	///	40,0	11,6
Total	13,7	7,2	6,2	9,7	10,6	6,1	8,8	11,0

**5.5.1. Répartition du parc utilisé
selon le kilométrage moyen parcouru en 1996
et la situation juridique**

Classes de kilométrages (en kilomètres)	Professionnels		Particuliers		Total	
	Parc (en %)	Cumuls (en %)	Parc (en %)	Cumuls (en %)	Parc (en %)	Cumuls (en %)
Moins de 3 000	6,9		16,7		10,4	
De 3 000 à 4 999	5,6	12,5	9,3	26,0	6,9	17,3
De 5 000 à 9 999	16,9	29,4	25,1	51,1	19,9	37,2
De 10 000 à 14 999	17,3	46,7	20,0	71,1	18,3	55,4
De 15 000 à 19 999	13,3	60,1	11,0	82,1	12,5	67,9
De 20 000 à 24 999	11,6	71,7	7,5	89,6	10,1	78,1
De 25 000 à 29 999	7,7	79,4	4,3	93,9	6,5	84,5
De 30 000 à 34 999	6,4	85,8	3,3	97,2	5,3	89,8
De 35 000 à 39 999	3,4	89,2	0,7	97,9	2,4	92,3
De 40 000 à 44 999	3,6	92,8	1,0	98,9	2,7	94,9
De 45 000 à 49 999	1,3	94,1	0,2	99,1	0,9	95,9
50 000 et plus	5,9	100,0	0,9	100,0	4,1	100,0

**5.5.2. Répartition du parc utilisé
selon le kilométrage moyen parcouru en 1996
et la classe de PTAC**

Classes de kilométrages (en kilomètres)	PTAC ≤ 3,5 t		PTAC > 3,5 t		Total	
	Parc (en %)	Cumuls (en %)	Parc (en %)	Cumuls (en %)	Parc (en %)	Cumuls (en %)
Moins de 3 000	10,4		12,0		10,4	
De 3 000 à 4 999	6,9	17,3	11,0	23,0	6,9	17,3
De 5 000 à 9 999	19,9	37,2	16,7	39,7	19,9	37,2
De 10 000 à 14 999	18,3	55,5	15,4	55,2	18,3	55,4
De 15 000 à 19 999	12,6	68,1	7,5	62,6	12,5	67,9
De 20 000 à 24 999	10,2	78,3	6,6	69,3	10,1	78,1
De 25 000 à 29 999	6,4	84,7	9,7	78,9	6,5	84,5
De 30 000 à 34 999	5,3	90,0	5,1	84,0	5,3	89,8
De 35 000 à 39 999	2,4	92,4	2,4	86,4	2,4	92,3
De 40 000 à 44 999	2,7	95,1	1,6	88,0	2,7	94,9
De 45 000 à 49 999	0,9	96,0	3,6	91,5	0,9	95,9
50 000 et plus	4,0	100,0	8,5	100,0	4,1	100,0

6. UTILISATION

Les véhicules utilitaires légers ont avant tout un usage utilitaire : les déplacements domicile-travail, le transport d'outillage pour le travail et le transport de marchandises. Ils peuvent aussi être utilisés pour des motifs personnels qui sont évidemment la motivation essentielle des particuliers (sauf pour les exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche).

La répartition des types d'utilisation des véhicules selon le motif de déplacement (réponses multiples possibles) est différente entre utilisateurs professionnels et particuliers : 48 % des véhicules des particuliers servent exclusivement pour des déplacements non professionnels (activités ménagères ou domestiques, loisirs, tourisme...), en revanche 75 % des véhicules des professionnels servent au transport de marchandises (transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail, de gravats, livraison ou ramassage pour compte propre et transport de marchandises pour compte d'autrui) contre 14 % pour les particuliers.

Pour l'ensemble, 30% des véhicules sont utilisés pour les déplacements du domicile au lieu de travail.

Les questions sur les motifs de déplacements peuvent ne pas avoir été toujours correctement interprétées par les enquêtés. Par exemple il existe une certaine confusion entre les déplacements domicile-travail et les motifs professionnels. On observe des incohérences entre les parcs utilisés par les particuliers pour des déplacements professionnels (tableaux 2.2.2. et 2.2.3.) et la répartition des motifs de déplacements des particuliers. L'enquête peut avoir donné deux réponses incohérentes à deux cadres différents du questionnaire : par exemple un enquêté peut répondre à une question selon son usage personnel et à une autre question portant sur un sujet voisin, selon l'usage fait par un membre de sa famille.

Dans les tableaux où les véhicules sont classés par PTAC, les véhicules automoteurs spécialisés sont distingués, mais ils ont peu d'influence, étant donné qu'ils ne représentent que moins de 5 % du parc en service du champ de l'enquête.

Les données résultant d'un nombre trop faibles d'observations peuvent être entachées d'erreurs d'échantillonnage importantes.

6.1. Répartition du parc utilisé selon le motif de déplacement

Les tableaux 6.1.1. à 6.1.4. présentent la répartition des types d'utilisation des véhicules selon le motif de déplacement avec des réponses multiples possibles, alors que les tableaux 6.1.5. à 6.1.8. retiennent une partition en distinguant entre les motifs et combinaisons de motifs à dominante professionnelle et ceux à dominante non professionnelle.

Les usages du véhicule déclarés par l'enquête ont permis d'effectuer un classement selon quatre motifs de déplacement :

- les déplacements du domicile au lieu de travail et vice versa (lorsque le lieu de travail est fixe : magasin, atelier, bureau, etc.) ;
- le transport de marchandises (sauf déménagements) qui comprend le transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons, le transport de gravats, les livraisons ou ramassages pour compte propre et le transport de marchandises pour compte d'autrui ;
- les autres déplacements professionnels qui comprennent les déplacements spécialisés (véhicules d'incendie, ambulance, fourgon funéraire, véhicule magasin...), les déménagements, le transport de personnes et d'autres déplacements qui n'ont pu être classés avec précision ;
- les déplacements non professionnels liés à des activités ménagères et domestiques, aux loisirs, au tourisme et d'autres activités non professionnelles qui n'ont pu être classées avec précision.

6.2. Répartition du kilométrage moyen annuel selon le motif de déplacement

La répartition des distances annuelles parcourues apporte un complément d'information sur l'importance des motifs d'utilisation des véhicules. Ainsi pour les professionnels, 55% des distances parcourues sont effectuées pour transporter des marchandises et 36% pour d'autres déplacements professionnels (déplacements spécialisés, déménagements, transport de personnes...), alors que pour les particuliers, 50% des distances parcourues le sont pour des déplacements non professionnels et 39% pour des déplacements du domicile au lieu de travail.

6.3. Répartition du parc utilisé selon le motif de transport de marchandises

Les tableaux 6.3.1. à 6.3.4. présentent la répartition des types d'utilisation des véhicules selon le motif de transport de marchandises avec des réponses multiples possibles, alors que les tableaux 6.3.5. à 6.3.8. retiennent les principales combinaisons de motifs.

Le motif de transport de marchandises (sauf déménagements) comprend :

- le transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons ;
- le transport de gravats ;
- les livraisons ou ramassages pour compte propre ;
- le transport de marchandises pour compte d'autrui.

A titre indicatif, bien qu'il n'ait pas toujours été répondu à la question, les proportions de véhicules utilisés en transport pour compte d'autrui selon la nature des marchandises transportées sont les suivantes :

- 14 % sont utilisés pour le transport de produits alimentaires ;
- 46 % sont utilisés pour le transport de messagerie (petits colis divers) ;
- 8 % sont utilisés pour le transport de produits agricoles ou d'animaux vivants ;
- 6 % sont utilisés pour le transport de pièces détachées de véhicules ;
- 4 % sont utilisés pour le transport des imprimés.

La répartition pour les autres marchandises est très dispersée et concerne entre autres des articles manufacturés divers, etc.

6.4. Répartition du parc utilisé selon le motif des autres déplacements professionnels

Les motifs de déplacements relatifs à cette catégorie ont été énumérés ci-dessus au paragraphe 6.1. Bien que des réponses multiples aient été possibles, la plupart des utilisateurs n'ont indiqué qu'une réponse et donc il n'a pas été jugé nécessaire de fournir des tableaux avec des combinaisons détaillées de motifs.

6.5. Répartition du parc utilisé selon le motif de déplacement non professionnel

Les motifs de déplacements relatifs à cette catégorie ont été décrits ci-dessus au paragraphe 6.1. Les tableaux 6.5.1. à 6.5.4. présentent la répartition des types d'utilisation des véhicules selon le motif de déplacement non professionnel avec des réponses multiples possibles, alors que les tableaux 6.5.5. à 6.5.7. retiennent les principales combinaisons de motifs. Les véhicules automoteurs spécialisés comprennent entre autres les « camping-cars ».

6.6. Répartition du parc utilisé selon la nature de trajet

Avec réponses multiples possibles, les véhicules utilitaires légers sont utilisés habituellement sur route (75% du parc) et en zone urbaine (57%) et beaucoup moins sur chantiers ou autres (22%).

La nature du trajet a été classée en zone urbaine, sur route, sur chantier ou autre. Les natures de trajets non indiquées par l'enquête (7 % avec 4 % pour les professionnels et 12 % pour les particuliers) ont été réparties au prorata des natures précisées.

La répartition entre la zone urbaine et la route est le reflet de l'appréciation de l'enquête et ne répond pas à des définitions précises ou réglementaires.

Les tableaux 6.6.1. à 6.6.4. présentent la répartition des types d'utilisation des véhicules selon la nature de trajet avec des réponses multiples possibles, alors que les tableaux 6.6.5. à 6.6.7. retiennent les principales combinaisons de natures de trajets.

Le trajet peut être effectué :

- en zone urbaine ;
- sur route ;
- sur chantier.

6.7. Répartition du parc utilisé selon la zone de trajet

Avec réponses multiples possibles, 85 % des véhicules utilisés réalisent habituellement des trajets locaux à moins de 50 kilomètres et environ 30 % des trajets nationaux à plus de 50 kilomètres et seulement 3 % des trajets internationaux.

La zone de trajet comprend :

- les trajets locaux effectués dans un rayon de moins de 50 km, y compris les trajets frontaliers ;
- les trajets nationaux effectués dans un rayon de plus de 50 km ;
- les trajets internationaux (non compris frontaliers).

Les zones de trajets non indiquées par l'enquête (12 % avec 7 % pour les professionnels et 19 % pour les particuliers) ont été réparties au prorata des zones précisées.

Les tableaux 6.7.1. à 6.7.4. présentent la répartition des types d'utilisation des véhicules selon la nature de trajet avec des réponses multiples possibles. La distribution des combinaisons de réponses sur les zones de trajets étant trop dispersée, il n'a pas été jugé nécessaire de fournir des tableaux avec des combinaisons détaillées de zones de trajet.

**6.1.1. Répartition du parc utilisé selon le PTAC
et le motif de déplacement**
(réponses multiples)

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs de déplacement				
	Transport de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	Total
Camions et camionnettes					
Moins de 1,5 t	41	37	31	43	152
1,5 t à 2,5 t	56	31	31	35	153
2,6 t à 3,5 t	72	20	29	21	142
3,6 t et plus	76	5	32	6	119
Total	53	31	30	35	149
Véhicules automoteurs spécialisés	30	1	76	3	110
Tous véhicules					
Moins de 1,5 t	41	36	31	43	151
1,5 t à 2,5 t	55	30	31	35	151
2,6 t à 3,5 t	66	19	30	25	140
3,6 t et plus	58	3	48	5	114
Total	51	30	31	36	148

**6.1.2. Répartition du parc utilisé selon la situation
et le motif de déplacement**
(réponses multiples)

Unité : %

Situations	Motifs de déplacement				
	Transport de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	Total
Professionnels					
Entreprise individuelle	83	30	36	13	162
Société	73	23	49	3	148
Entreprise publique	63	10	57	0	130
Association	57	10	64	15	146
Administration	70	5	53	1	129
Autre	49	11	66	9	135
Total	75	23	46	6	150
Particuliers	14	41	7	84	146
Total	51	30	31	36	148

**6.1.3. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et le motif de déplacement
(réponses multiples)**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de déplacement				Total
	Transport de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	
Agriculture, sylviculture, pêche	82	29	42	12	165
Industries agricoles et alimentaires	80	22	34	7	143
Industries des biens de consommation	83	22	35	7	147
Industries automobiles	89	6	27	4	126
Industries des biens d'équipement	76	21	47	2	146
Industries des biens intermédiaires	77	21	45	6	149
Energie	57	21	65	0	143
Construction	85	27	43	5	160
Commerce	73	26	43	6	148
Transports	73	16	46	4	139
Activités financières	23	29	81	0	133
Activités immobilières	68	21	45	1	135
Services aux entreprises	60	20	54	4	138
Services aux particuliers	72	30	36	11	149
Education, santé, action sociale	50	10	69	3	132
Administration	69	4	53	4	130
Total	75	23	46	6	150

**6.1.4. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et le motif de déplacement
(réponses multiples)**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de déplacement				Total
	Transport de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	67	31	35	31	164
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	32	36	12	66	146
Cadres et professions libérales	11	42	8	94	155
Professions intermédiaires	10	60	8	91	169
Employés	5	71	2	88	166
Ouvriers	9	78	3	84	174
Retraités	3	2	0	99	104
Chômeurs	1	5	1	100	107
Personne sans activité professionnelle	1	13	2	98	114
Non indiquée	6	37	1	87	131
Total	14	41	7	84	146

6.1.5. Répartition du parc utilisé selon le PTAC et le motif de déplacement

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs de déplacement						Total	
	Transports de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Combinaisons en partie professionnelles	Domicile au lieu de travail et déplacements non professionnels	Déplacements non professionnels		
Moins de 1,5 t	17	5	13	29	15	21	100	
	1,5 t à 2,5 t	25	2	11	33	11	18	100
	2,6 t à 3,5 t	37	1	12	30	4	16	100
3,6 t et plus	45	0	38	12	2	3	100	
Total	25	3	13	29	11	19	100	

6.1.6. Répartition du parc utilisé selon la situation et le motif de déplacement

Unité : %

Situations	Motifs de déplacement						Total
	Transports de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Combinaisons en partie professionnelles	Domicile au lieu de travail et déplacements non professionnels	Déplacements non professionnels	
Professionnels Entreprise individuelle Société Entreprise publique Association Administration Autre	37	2	11	48	1	1	100
	38	1	20	41	0	0	100
	39	0	32	29	0	0	100
	22	1	30	40	0	7	100
	43	1	29	27	0	0	100
	28	5	37	30	0	0	100
	Total	38	1	19	42	0	0
Particuliers	4	6	2	12	28	48	100
	Total	25	3	13	29	11	19

**6.1.7. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et le motif de déplacement**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de déplacement						Total
	Transports de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Combinaisons en partie professionnelles	Domicile au lieu de travail et déplacements non professionnels	Déplacements non professionnels	
Agriculture, sylviculture, pêche	35	1	12	51	1	0	100
Industries agricoles et alimentaires	49	1	14	36	0	0	100
Industries des biens de consommation	46	2	13	39	0	0	100
Industries automobiles	67	0	10	23	0	0	100
Industries des biens d'équipement	40	1	19	40	0	0	100
Industries des biens intermédiaires	43	0	16	41	0	0	100
Energie	24	1	36	39	0	0	100
Construction	37	1	11	51	0	0	100
Commerce	39	2	20	39	0	0	100
Transports	43	3	19	35	0	0	100
Activités financières	17	2	48	33	0	0	100
Activités immobilières	42	4	21	33	0	0	100
Services aux entreprises	37	1	30	32	0	0	100
Services aux particuliers	36	3	18	40	1	2	100
Education, santé, action sociale	26	0	46	28	0	0	100
Administration	42	1	27	28	0	2	100
Total	38	1	19	42	0	0	100

**6.1.8. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et le motif de déplacement**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de déplacement						Total
	Transports de marchandises	Domicile au lieu de travail	Autres déplacements professionnels	Combinaisons en partie professionnelles	Domicile au lieu de travail et déplacements non professionnels	Déplacements non professionnels	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	24	5	14	47	3	7	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7	9	8	27	10	39	100
Cadres et professions libérales	1	1	2	14	34	48	100
Professions intermédiaires	1	4	2	12	48	33	100
Employés	0	11	0	6	57	26	100
Ouvriers	1	12	0	10	58	19	100
Retraités	1	0	0	3	1	95	100
Chômeurs	0	0	0	2	5	93	100
Personne sans activité professionnelle	0	1	1	2	12	84	100
Non indiquée	2	9	0	4	25	60	100
Total	4	6	2	12	28	48	100

6.2.1. Répartition du kilométrage moyen annuel selon le PTAC et le motif de déplacement

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs de déplacement				Total
	Transport de marchandises	Domicile travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	
Moins de 1,5 t	31	20	35	14	100
1,5 t à 2,5 t	42	15	31	12	100
2,6 t à 3,5 t	67	7	17	9	100
3,6 t et plus	79	0	21	0	100
Total	45	15	28	12	100

6.2.2. Répartition du kilométrage moyen annuel selon la situation et le motif de déplacement

Unité : %

Situations	Motifs de déplacement				Total
	Transport de marchandises	Domicile travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	
Professionnels					
Entreprise individuelle	66	13	19	2	100
Société	54	6	40	0	100
Entreprise publique	53	3	44	0	100
Association	42	4	47	7	100
Administration	55	1	44	0	100
Autre	49	3	47	1	100
Total	55	8	36	1	100
Particuliers	7	39	4	50	100
Total	45	15	28	12	100

6.2.3. Répartition du kilométrage moyen annuel réalisé par les professionnels selon l'activité et le motif de déplacement

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de déplacement				Total
	Transport de marchandises	Domicile travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	
Agriculture, sylviculture, pêche	59	13	26	2	100
Industries agricoles et alimentaires	69	4	27	0	100
Industries des biens de consommation	70	3	27	0	100
Industries automobiles	71	0	29	0	100
Industries des biens d'équipement	52	4	44	0	100
Industries des biens intermédiaires	51	5	43	1	100
Energie	40	7	53	0	100
Construction	57	11	31	1	100
Commerce	58	7	34	1	100
Transports	71	7	21	1	100
Activités financières	22	6	72	0	100
Activités immobilières	52	6	42	0	100
Services aux entreprises	47	6	46	1	100
Services aux particuliers	55	12	30	3	100
Education, santé, action sociale	36	5	59	0	100
Administration	60	1	36	3	100
Total	55	8	36	1	100

6.2.4. Répartition du kilométrage moyen annuel effectué par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et le motif de déplacement

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de déplacement				Total
	Transport de marchandises	Domicile travail	Autres déplacements professionnels	Déplacements non professionnels	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	51	23	17	9	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	26	24	13	37	100
Cadres et professions libérales	3	39	6	52	100
Professions intermédiaires	4	42	5	49	100
Employés	1	50	1	48	100
Ouvriers	2	62	1	35	100
Retraités	0	1	0	99	100
Chômeurs	0	0	0	100	100
Personne sans activité professionnelle	0	19	0	81	100
Non indiquée	2	48	0	50	100
Total	7	39	4	50	100

**6.3.1. Répartition du parc utilisé
selon le PTAC et le motif de transport de marchandises
(réponses multiples)**

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs de transport de marchandises				Total
	Transport d'outillage	Transport de gravats	Ramassage pour compte propre	Transport pour compte d'autrui	
Camions et camionnettes					
Moins de 1,5 t	71	7	37	8	123
1,5 t à 2,5 t	73	8	42	5	128
2,6 t à 3,5 t	65	20	48	7	140
3,6 t et plus	34	21	62	13	130
Total	69	12	42	7	130
Véhicules automoteurs spécialisés	70	2	25	9	106
Tous véhicules					
Moins de 1,5 t	71	7	37	8	123
1,5 t à 2,5 t	73	8	42	5	128
2,6 t à 3,5 t	65	20	47	7	139
3,6 t et plus	43	17	51	19	114
Total	69	12	42	7	130

**6.3.2. Répartition du parc utilisé
selon la situation et le motif de transport de marchandises
(réponses multiples)**

Unité : %

Situations	Motifs de transport de marchandises				Total
	Transport d'outillage	Transport de gravats	Ramassage pour compte propre	Transport pour compte d'autrui	
Professionnels					
Entreprise individuelle	64	15	54	6	139
Société	73	8	41	6	128
Entreprise publique	63	2	8	33	106
Association	75	17	31	6	129
Administration	89	23	20	3	135
Autre	40	0	49	11	100
Total	70	11	42	7	130
Particuliers	63	15	40	3	121
Total	69	12	42	7	130

**6.3.3. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et le motif de transport de marchandises
(réponses multiples)**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de transport de marchandises				Total
	Transport d'outillage	Transport de gravats	Ramassage pour compte propre	Transport pour compte d'autrui	
Agriculture, sylviculture, pêche	73	7	52	3	135
Industries agricoles et alimentaires	14	2	78	12	106
Industries des biens de consommation	51	3	68	2	124
Industries automobiles	62	0	64	0	126
Industries des biens d'équipement	91	0	39	1	131
Industries des biens intermédiaires	78	4	47	1	130
Energie	98	3	4	1	106
Construction	97	27	28	1	153
Commerce	41	1	70	5	117
Transports	42	2	8	56	108
Activités financières	74	0	26	9	109
Activités immobilières	82	7	22	8	119
Services aux entreprises	58	4	19	33	114
Services aux particuliers	38	7	71	5	121
Education, santé, action sociale	71	13	34	8	126
Administration	89	23	19	1	132
Total	70	11	42	7	130

**6.3.4. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et le motif de transport de marchandises
(réponses multiples)**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de transport de marchandises				Total
	Transport d'outillage	Transport de gravats	Ramassage pour compte propre	Transport pour compte d'autrui	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	68	3	49	2	122
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	49	12	52	15	128
Cadres et professions libérales	73	21	34	0	128
Professions intermédiaires	55	38	21	8	122
Employés	56	37	12	10	115
Ouvriers	72	27	13	4	116
Retraités	51	56	22	3	132
Chômeurs	0	100	0	0	100
Personne sans activité professionnelle	0	29	71	0	100
Non indiquée	28	50	56	0	134
Total	63	15	40	3	121

**6.3.5. Répartition du parc utilisé
selon la situation et le motif de transport de marchandises**

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs de transport de marchandises								Total
	Transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail	Transport de gravats	Livraisons ou ramassages pour compte propre	Transport de marchandises pour compte d'autrui	Transport d'outillage et transport pour compte propre	Transport d'outillage et transport de gravats	Transport d'outillage, de gravats et transport pour compte propre	Autres motifs	
Moins de 1,5 t	52	2	20	7	14	2	2	1	100
1,5 t à 2,5 t	49	0	22	5	16	4	4	0	100
2,6 t à 3,5 t	35	2	27	6	11	10	7	2	100
3,6 t et plus	24	5	39	11	7	10	3	1	100
Total	45	1	23	6	14	5	4	2	100

**6.3.6. Répartition du parc utilisé
selon la situation et le motif de transport de marchandises**

Unité : %

Situations	Motifs de transport de marchandises								Total
	Transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail	Transport de gravats	Livraisons ou ramassages pour compte propre	Transport de marchandises pour compte d'autrui	Transport d'outillage et transport pour compte propre	Transport d'outillage et transport de gravats	Transport d'outillage, de gravats et transport pour compte propre	Autres motifs	
Professionnels									
Entreprise individuelle	34	0	30	5	16	6	8	1	100
Société	49	1	22	4	15	4	3	2	100
Entreprise publique	58	0	5	31	3	1	0	2	100
Association	53	1	18	3	7	12	3	3	100
Administration	59	3	6	2	9	15	4	2	100
Autre	40	0	49	11	0	0	0	0	100
Total	45	1	23	6	14	5	5	1	100
Particuliers	45	8	25	3	11	4	3	1	100
Total	45	1	23	6	14	5	4	2	100

6.3.7. Répartition du parc utilisé par les professionnels selon l'activité et le motif de transport de marchandises

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de transport de marchandises								Total
	Transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail	Transport de gravats	Livraisons ou ramassages pour compte propre	Transport de marchandises pour compte d'autrui	Transport d'outillage et transport pour compte propre	Transport d'outillage et transport de gravats	Transport d'outillage, de gravats et transport pour compte propre	Autres motifs	
Agriculture, sylviculture, pêche	43	0	25	2	23	3	3	1	100
Industries agricoles et alimentaires	9	0	74	11	3	1	0	2	100
Industries des biens de consommation	30	1	47	1	19	0	2	0	100
Industries automobiles	36	0	38	0	26	0	0	0	100
Industries des biens d'équipement	60	0	9	0	29	0	0	2	100
Industries des biens intermédiaires	49	0	22	0	24	3	1	1	100
Energie	92	1	0	1	4	2	0	0	100
Construction	58	1	2	0	13	12	13	1	100
Commerce	25	0	54	4	15	0	0	2	100
Transports	36	0	3	53	2	2	0	4	100
Activités financières	65	0	18	9	9	0	0	0	101
Activités immobilières	65	0	10	8	10	5	2	0	100
Services aux entreprises	48	1	10	31	7	1	1	1	100
Services aux particuliers	21	0	57	4	10	4	3	1	100
Education, santé, action sociale	49	1	24	3	5	10	2	6	100
Administration	60	3	6	1	9	16	4	1	100
Total	45	1	23	6	14	5	5	1	100

6.3.8. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et le motif de transport de marchandises

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de transport de marchandises								Total
	Transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour le travail	Transport de gravats	Livraisons ou ramassages pour compte propre	Transport de marchandises pour compte d'autrui	Transport d'outillage et transport pour compte propre	Transport d'outillage et transport de gravats	Transport d'outillage, de gravats et transport pour compte propre	Autres motifs	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	48	0	31	2	16	1	2	0	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	31	5	34	11	9	2	5	3	100
Cadres et professions libérales	50	8	19	0	10	8	5	0	100
Professions intermédiaires	35	21	18	6	0	18	0	2	100
Employés	41	32	3	10	9	5	0	0	100
Ouvriers	60	15	8	4	1	8	3	1	100
Retraités	27	32	14	3	0	16	8	0	100
Chômeurs	0	100	0	0	0	0	0	0	100
Personne sans activité professionnelle	0	29	71	0	0	0	0	0	100
Non indiquée	12	24	38	0	0	8	8	10	100
Total	45	8	25	3	11	4	3	1	100

**6.4.1. Répartition du parc utilisé
selon le PTAC et le motif des autres déplacements professionnels
(réponses multiples)**

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs des autres déplacements professionnels			
	Transport de personnes	Déménagements	Déplacements spécialisés et autres	Total
Camions et camionnettes				
Moins de 1,5 t	15	1	87	103
1,5 t à 2,5 t	13	1	89	103
2,6 t à 3,5 t	28	4	73	105
3,6 t et plus	9	19	72	100
Total	17	2	84	103
Véhicules automoteurs spécialisés	14	0	93	107
Tous véhicules	15	1	87	103
Moins de 1,5 t	14	1	89	104
1,5 t à 2,5 t	26	4	75	105
2,6 t à 3,5 t	5	8	89	102
3,6 t et plus				
Total	17	2	84	103

**6.4.2. Répartition du parc utilisé
selon la situation et le motif des autres déplacements professionnels
(réponses multiples)**

Unité : %

Situations	Motifs des autres déplacements professionnels			
	Transport de personnes	Déménagements	Déplacements spécialisés et autres	Total
Professionnels				
Entreprise individuelle	10	2	91	103
Société	19	1	83	103
Entreprise publique	24	0	80	104
Association	33	0	67	100
Administration	26	5	79	110
Autre	22	5	91	118
Total	18	2	84	104
Particuliers	7	3	93	103
Total	17	2	84	103

**6.4.3. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et le motif des autres déplacements professionnels
(réponses multiples)**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs des autres déplacements professionnels			
	Transport de personnes	Déménagements	Déplacements spécialisés et autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	17	0	87	104
Industries agricoles et alimentaires	5	1	97	103
Industries des biens de consommation	7	0	94	101
Industries automobiles	33	0	70	103
Industries des biens d'équipement	13	1	87	101
Industries des biens intermédiaires	14	2	87	103
Energie	12	0	90	102
Construction	30	0	75	105
Commerce	4	1	96	101
Transports	24	14	66	104
Activités financières	36	0	67	103
Activités immobilières	13	0	87	100
Services aux entreprises	19	2	84	105
Services aux particuliers	8	2	92	102
Education, santé, action sociale	32	2	75	109
Administration	23	5	80	108
Total	18	2	84	104

**6.4.4. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et le motif des autres déplacements professionnels
(réponses multiples)**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs des autres déplacements professionnels			
	Transport de personnes	Déménagements	Déplacements spécialisés et autres	Total
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	4	1	97	102
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0	0	100	100
Cadres et professions libérales	12	4	92	108
Professions intermédiaires	5	8	90	103
Employés	22	13	72	107
Ouvriers	21	10	80	111
Retraités	0	0	100	100
Chômeurs	0	0	100	100
Personne sans activité professionnelle	100	51	0	151
Non indiquée	0	0	100	100
Total	7	3	93	103

**6.5.1. Répartition du parc utilisé selon le PTAC
et le motif de déplacement non professionnel
(réponses multiples)**

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Motifs de déplacement non professionnel			
	Activités ménagères et domestiques	Loisirs, tourisme	Autres	Total
Camions et camionnettes				
Moins de 1,5 t	59	61	14	134
1,5 t à 2,5 t	52	66	15	133
2,6 t à 3,5 t	43	64	18	125
3,6 t et plus	55	28	44	127
Total	55	63	15	133
Véhicules automoteurs spécialisés	8	97	3	108
Tous véhicules				
Moins de 1,5 t	59	61	14	134
1,5 t à 2,5 t	50	68	14	132
2,6 t à 3,5 t	33	73	14	120
3,6 t et plus	42	45	34	121
Total	52	65	14	131

**6.5.2. Répartition du parc utilisé
selon la situation et le motif de déplacement non professionnel
(réponses multiples)**

Unité : %

Situations	Motifs de déplacement non professionnel			
	Activités ménagères et domestiques	Loisirs, tourisme	Autres	Total
Professionnels				
Entreprise individuelle	56	39	18	113
Société	43	51	19	113
Entreprise publique	0	0	100	100
Association	44	48	26	118
Administration	33	0	67	100
Autre	0	100	0	100
Total	52	42	19	113
Particulier	52	67	14	133
Total	52	65	14	131

**6.5.3. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et le motif de déplacement non professionnel
(réponses multiples)**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de déplacement non professionnel			
	Activités ménagères et domestiques	Loisirs, tourisme	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	69	19	22	110
Industries agricoles et alimentaires	50	36	14	100
Industries des biens de consommation	32	58	32	122
Industries automobiles	0	0	100	100
Industries des biens d'équipement	33	50	34	117
Industries des biens intermédiaires	34	59	15	108
Energie	0	100	0	100
Construction	48	48	18	114
Commerce	53	44	16	113
Transports	36	76	8	120
Activités financières	///	///	///	///
Activités immobilières	100	0	0	100
Services aux entreprises	41	47	21	109
Services aux particuliers	47	64	13	124
Education, santé, action sociale	32	68	0	100
Administration	39	43	37	119
Total	52	42	19	113

**6.5.4. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et le motif de déplacement non professionnel
(réponses multiples)**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de déplacement non professionnel			
	Activités ménagères et domestiques	Loisirs, tourisme	Autres	Total
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	62	34	16	112
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	49	62	12	123
Cadres et professions libérales	41	86	7	134
Professions intermédiaires	51	82	9	142
Employés	53	74	9	136
Ouvriers	50	71	11	132
Retraités	57	60	14	131
Chômeurs	59	66	26	151
Personne sans activité professionnelle	47	73	33	153
Non indiquée	43	59	21	123
Total	52	67	14	133

**6.5.5. Répartition du parc utilisé
selon la situation et le motif de déplacement non professionnel**

Unité : %

Situations	Motifs de déplacement non professionnel				Total
	Activités ménagères	Loisirs	Activités ménagères et loisirs	Autres	
Professionnels					
Entreprise individuelle	43	27	12	18	100
Société	32	37	12	19	100
Entreprise publique	0	0	0	100	100
Association	26	30	18	26	100
Administration	33	0	0	67	100
Autre	0	100	0	0	100
Total	39	29	12	20	100
Particulier	22	38	26	14	100
Total	24	37	25	14	100

**6.5.6. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et le motif de déplacement non professionnel**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Motifs de déplacement non professionnel				Total
	Activités ménagères	Loisirs	Activités ménagères et loisirs	Autres	
Agriculture, sylviculture, pêche	60	9	9	22	100
Industries agricoles et alimentaires	50	36	0	14	100
Industries des biens de consommation	21	47	0	32	100
Industries automobiles	0	0	0	100	100
Industries des biens d'équipement	16	33	17	34	100
Industries des biens intermédiaires	26	51	8	23	108
Energie	0	100	0	0	100
Construction	35	33	13	19	100
Commerce	39	31	14	16	100
Transports	16	56	20	8	100
Activités financières	///	///	///	///	///
Activités immobilières	100	0	0	0	100
Services aux entreprises	32	38	9	21	100
Services aux particuliers	23	39	25	13	100
Education, santé, action sociale	32	68	0	0	100
Administration	19	24	20	37	100
Total	39	29	12	20	100

**6.5.7. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et le motif de déplacements non professionnels**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Motifs de déplacements non professionnels				Total
	Activités ménagères	Loisirs	Activités ménagères et loisirs	Autres	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	51	23	9	17	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	27	41	20	12	100
Cadres et professions libérales	12	54	26	8	100
Professions intermédiaires	12	44	35	9	100
Employés	19	41	31	9	100
Ouvriers	20	42	27	11	100
Retraités	29	34	24	13	100
Chômeurs	19	22	34	25	100
Personne sans activité professionnelle	12	30	25	33	100
Non indiquée	22	36	21	21	100
Total	22	38	26	14	100

**6.6.1. Répartition du parc utilisé selon le PTAC
et la nature de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Natures de trajet				
	Zone urbaine	Route	Chantier	Autres	Total
Camions et camionnettes					
Moins de 1,5 t	60	73	15	3	151
1,5 t à 2,5 t	55	78	22	2	157
2,6 t à 3,5 t	53	77	30	1	161
3,6 t et plus	65	75	19	0	159
Total	57	75	20	2	154
Véhicules automoteurs spécialisés	44	83	14	2	143
Tous véhicules					
Moins de 1,5 t	60	73	15	3	151
1,5 t à 2,5 t	55	78	21	2	156
2,6 t à 3,5 t	52	78	27	1	158
3,6 t et plus	60	68	28	0	156
Total	57	75	20	2	154

**6.6.2. Répartition du parc utilisé
selon la situation et la nature de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Situations	Natures de trajet				
	Zone urbaine	Route	Chantier	Autres	Total
Professionnels					
Entreprise individuelle	54	78	30	3	165
Société	64	73	31	2	170
Entreprise publique	66	66	26	2	160
Association	63	78	13	2	156
Administration	79	43	28	2	152
Autre	65	33	15	9	122
Total	62	72	30	2	166
Particulier	48	82	3	3	136
Total	57	75	20	2	154

**6.6.3. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et la nature de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Natures de trajet				
	Zone urbaine	Route	Chantier	Autres	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	26	89	24	11	150
Industries agricoles et alimentaires	57	74	2	0	133
Industries des biens de consommation	65	87	10	0	162
Industries automobiles	70	70	6	4	150
Industries des biens d'équipement	64	78	38	1	181
Industries des biens intermédiaires	59	75	29	3	166
Energie	69	61	41	1	172
Construction	61	72	66	0	199
Commerce	69	75	6	0	150
Transports	67	67	19	2	155
Activités financières	78	82	6	0	166
Activités immobilières	79	52	12	0	143
Services aux entreprises	72	68	23	1	164
Services aux particuliers	67	67	7	2	143
Education, santé, action sociale	80	63	10	3	156
Administration	75	49	28	1	153
Total	62	72	30	2	166

**6.6.4. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et la nature de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Natures de trajet				
	Zone urbaine	Route	Chantier	Autres	Total
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	22	90	10	11	133
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	57	70	4	1	132
Cadres et professions libérales	54	83	1	1	139
Professions intermédiaires	54	88	1	1	144
Employés	56	81	1	1	139
Ouvriers	49	85	5	1	140
Retraités	48	78	1	1	128
Chômeurs	50	86	0	0	136
Personne sans activité professionnelle	70	78	0	1	149
Non indiquée	45	71	2	4	122
Total	48	82	3	3	136

6.6.5. Répartition du parc utilisé selon la situation et la nature de trajet

Unité : %

Situations	Natures de trajet							Total
	Zone urbaine	Route	Zone urbaine et route	Chantier	Route et chantier	Zone urbaine, route et chantier	Autres	
Professionnels								
Entreprise individuelle	13	29	25	4	9	14	6	100
Société	17	21	29	4	8	15	6	100
Entreprise publique	26	21	25	3	8	13	4	100
Association	15	31	37	1	3	6	7	100
Administration	41	13	15	1	5	9	16	100
Autre	43	17	16	9	0	0	15	100
Total	18	23	27	4	8	14	6	100
Particulier	14	47	34	0	1	1	3	100
Total	17	32	29	2	6	9	5	100

6.6.6. Répartition du parc utilisé par les professionnels selon l'activité et la nature de trajet

Unité : %

Activités de l'utilisateur	Natures de trajet							Total
	Zone urbaine	Route	Zone urbaine et route	Chantier	Route et chantier	Zone urbaine, route et chantier	Autres	
Agriculture, sylviculture, pêche	4	48	14	3	13	7	11	100
Industries agricoles et alimentaires	25	40	32	0	1	1	1	100
Industries des biens de consommation	11	31	47	0	2	8	1	100
Industries automobiles	28	24	38	0	0	6	4	100
Industries des biens d'équipement	12	21	28	6	9	20	4	100
Industries des biens intermédiaires	13	23	31	4	10	12	7	100
Energie	26	16	14	3	10	20	11	100
Construction	9	11	13	10	17	31	9	100
Commerce	22	27	44	1	2	3	1	100
Transports	25	20	33	3	7	7	5	100
Activités financières	18	22	54	0	0	6	0	100
Activités immobilières	43	15	29	1	4	5	3	100
Services aux entreprises	24	19	34	3	5	12	3	100
Services aux particuliers	30	28	35	0	3	2	2	100
Education, santé, action sociale	32	17	38	0	1	7	5	100
Administration	36	17	16	1	4	10	16	100
Total	18	23	27	4	8	14	6	100

6.6.7. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle et la nature de trajet

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Natures du trajet							Total
	Zone urbaine	Route	Zone urbaine et route	Chantier	Route et chantier	Zone urbaine, route et chantier	Autres	
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	4	60	16	1	6	1	12	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	24	37	34	1	1	2	1	100
Cadres et professions libérales	15	44	39	0	0	0	2	100
Professions intermédiaires	11	44	44	0	1	0	0	100
Employés	18	42	39	0	0	0	1	100
Ouvriers	13	47	33	0	2	3	2	100
Retraités	17	48	32	0	0	1	2	100
Chômeurs	12	48	40	0	0	0	0	100
Personne sans activité professionnelle	18	25	56	0	0	0	1	100
Non indiquée	21	48	26	1	1	1	2	100
Total	14	47	33	0	1	1	4	100

**6.7.1. Répartition du parc utilisé selon le PTAC
et la zone de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Classes de PTAC (en tonnes)	Zones de trajet			
	Local	National	International	Total
Camions et camionnettes				
Moins de 1,5 t	90	21	1	112
1,5 t à 2,5 t	84	30	3	117
2,6 t à 3,5 t	84	30	4	118
3,6 t et plus	78	34	4	116
Total	87	26	2	115
Véhicules automoteurs spécialisés	58	55	21	134
Tous véhicules				
Moins de 1,5 t	90	21	1	112
1,5 t à 2,5 t	83	31	4	118
2,6 t à 3,5 t	80	34	6	120
3,6 t et plus	81	28	4	113
Total	85	27	3	115

**6.7.2. Répartition du parc utilisé
selon la situation et la zone de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Situations	Zones de trajet			
	Local	National	International	Total
Professionnels				
Entreprise individuelle	88	24	2	114
Société	84	33	1	118
Entreprise publique	92	16	0	108
Association	91	25	1	117
Administration	99	3	0	102
Autre	84	16	0	100
Total	87	27	1	115
Particulier	83	27	6	116
Total	85	27	3	115

**6.7.3. Répartition du parc utilisé par les professionnels
selon l'activité et la zone de trajet
(réponses multiples)**

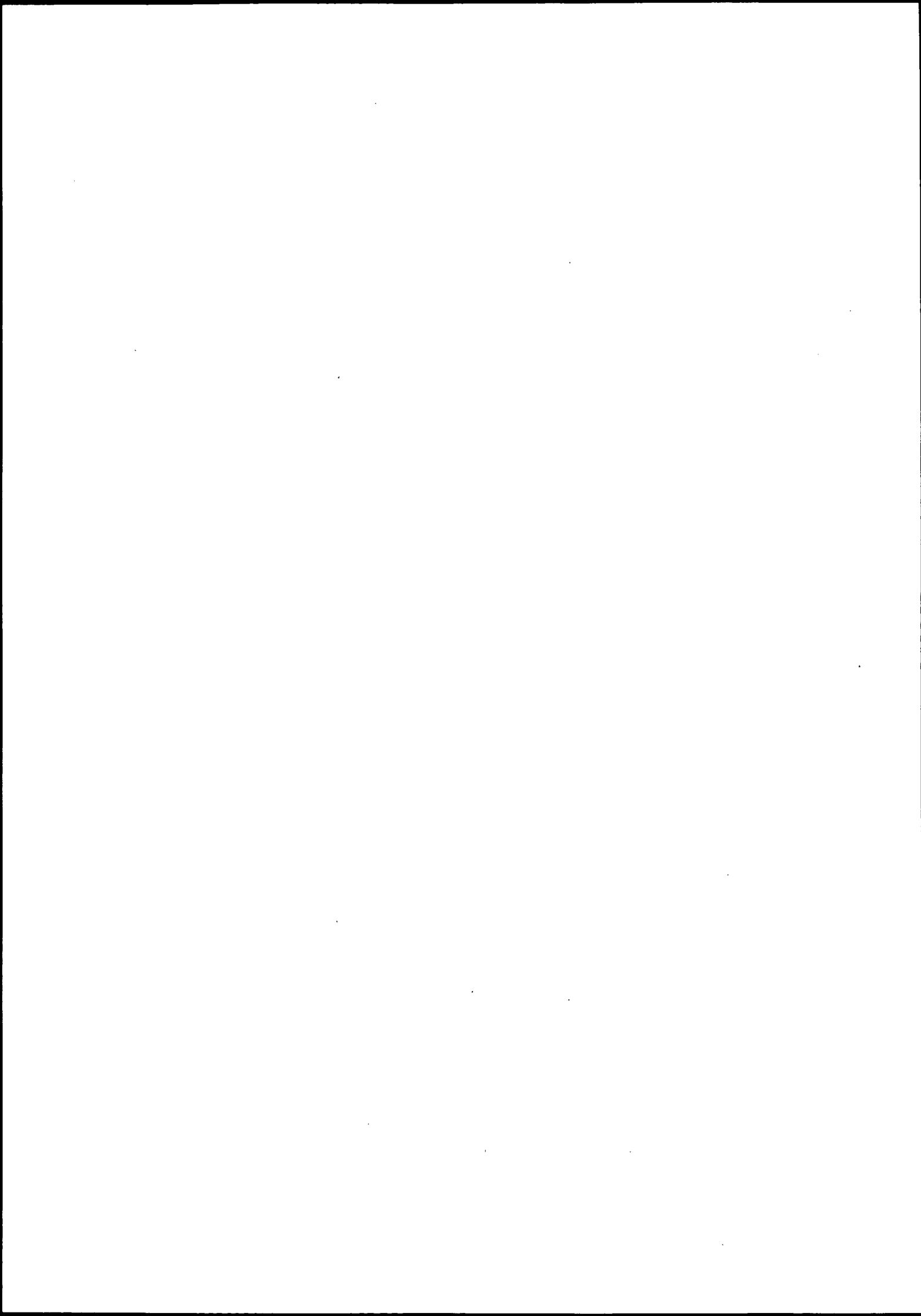
Unité : %

Activités de l'utilisateur	Zones de trajet			
	Local	National	International	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	93	17	1	111
Industries agricoles et alimentaires	84	26	1	111
Industries des biens de consommation	77	48	3	128
Industries automobiles	91	29	0	120
Industries des biens d'équipement	72	52	1	125
Industries des biens intermédiaires	76	42	3	121
Energie	93	15	1	109
Construction	89	25	0	114
Commerce	84	32	1	117
Transports	77	37	6	120
Activités financières	86	31	0	117
Activités immobilières	96	10	0	106
Services aux entreprises	85	30	1	116
Services aux particuliers	89	25	3	117
Education, santé, action sociale	93	22	5	120
Administration	97	6	0	103
Total	87	27	1	115

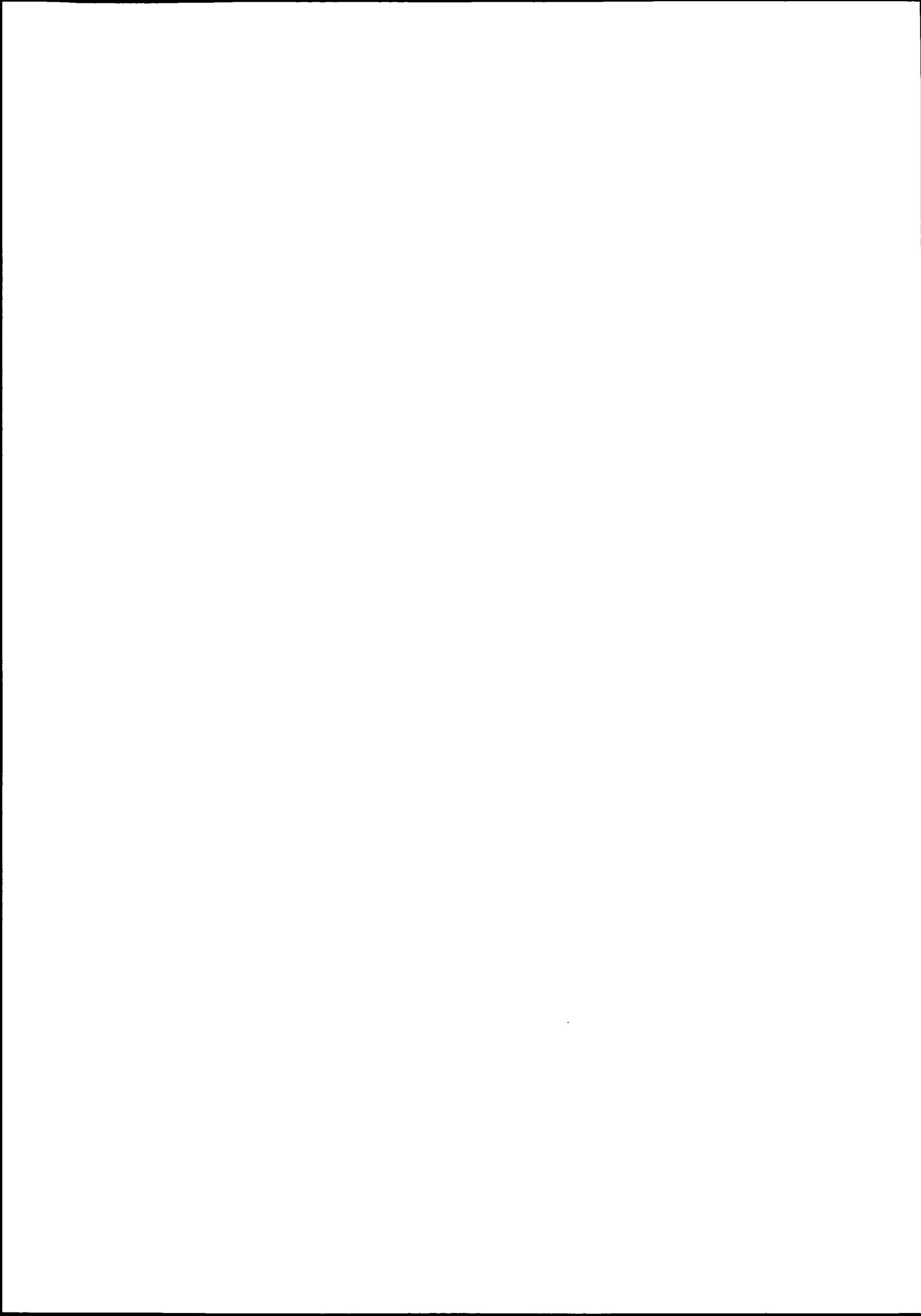
**6.7.4. Répartition du parc utilisé par les particuliers selon la catégorie socioprofessionnelle
et la zone de trajet
(réponses multiples)**

Unité : %

Catégories socioprofessionnelles	Zones de trajet			
	Local	National	International	Total
Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche	94	13	0	107
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	86	18	8	112
Cadres et professions libérales	70	50	18	138
Professions intermédiaires	76	43	11	130
Employés	85	29	4	118
Ouvriers	87	21	4	112
Retraités	82	26	6	114
Chômeurs	80	38	8	126
Personne sans activité professionnelle	80	42	7	129
Non indiquée	82	22	2	106
Total	83	27	6	117



ÉVOLUTION ENTRE 1986 ET 1996



ÉVOLUTION DES VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS ENTRE 1986 ET 1996

1. Evolution du parc en service selon la charge utile ou le poids total autorisé en charge (tableaux E1 et E2)

Au début de 1997, 4 896 000 véhicules utilitaires légers étaient en service, dont 4 705 000 utilisés compte tenu des immobilisations de longue durée.

De 1987 à 1997, le parc en service des véhicules utilitaires légers a progressé de 35 %. Après la forte croissance (+ 22 %) observée entre 1987 et 1992, le rythme s'est ralenti avec une évolution de + 10 % entre 1992 et 1997. Cette augmentation est presque entièrement due à la classe des véhicules de 1,5 tonne à 2,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) dont le nombre augmente de + 32%, alors que la classe des moins de 1,5 tonne de PTAC reste pratiquement au même niveau (+ 1%). En terme de charge utile, ces évolutions sont encore plus contrastées : + 46 % pour les véhicules de 0,5 tonne à 0,9 tonne de charge utile, - 28 % pour ceux de 1,8 tonne à 2,9 tonnes et - 4 % pour les moins de 0,5 tonne.

2. Age des véhicules

L'âge moyen est plus élevé d'un an en 1997 qu'en 1992. Il est de 7,9 ans. Il avait baissé très faiblement en 1992 par rapport à 1987 (6,9 ans pour 7,1 ans en 1987).

3. Evolution du parc utilisé selon la situation de l'utilisateur (tableau E3)

Depuis 1992, le parc des véhicules utilisés ⁽¹⁾ par les particuliers continue d'augmenter (+ 19 %) mais moins fortement qu'entre 1987 et 1992 où la progression était de + 48 %. De même, pour les sociétés, la croissance est plus modérée entre 1992 et 1997 (+ 13 %) qu'entre 1987 et 1992 (+ 27 %). Le parc des entreprises individuelles ne cesse de décroître, à un rythme qui s'accélère : - 9 % de 1987 à 1992 ; - 23 % de 1992 à 1997. Il est vrai qu'au cours de la même période, la démographie des entreprises individuelles a connu une évolution défavorable, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et de la construction, et que la frontière entre particuliers et entreprises individuelles est délicate spécialement pour les agriculteurs.

Les évolutions concernant les autres types d'utilisateurs (entreprises publiques, associations ou administrations) ne portent que sur des effectifs relativement faibles, mais avec des augmentations importantes : + 52 % de 1987 à 1992 et + 32 % de 1992 à 1997, soit un doublement sur les dix années écoulées.

Ainsi, de 1987 à 1997, la part des véhicules utilisés par les particuliers est passée de 28 % à 38 %, celle des véhicules utilisés par les entreprises individuelles de 35 % à 19 % alors que celle des véhicules utilisés par les sociétés n'a crû que faiblement, passant de 30 % à 33 %.

(1) Dans ces statistiques relatives au parc utilisé, il n'est pas tenu compte de 15 000 véhicules déclarés loués et considérés comme utilisés, mais pour lesquels les questionnaires n'ont pas été renseignés. En 1997, sont en outre comptabilisés dans le parc en service 110 000 véhicules en instance de vente dans des garages, non classés comme utilisés. Dans l'enquête de 1997, le classement en véhicules en instance de vente a en effet été effectué plus précisément, ce qui a conduit à comptabiliser dans cette catégorie un nombre beaucoup plus important de véhicules que dans les enquêtes précédentes. Les évolutions du parc en service et du parc utilisé sont donc légèrement différentes.

La formulation du questionnaire de l'enquête de 1992, différente de celle du questionnaire de l'enquête de 1987, ne permet pas de mesurer avec précision l'évolution du parc utilisé selon l'activité principale exercée. De même pour les évolutions entre 1992 et 1997. En 1992, le classement par activité était basé sur des regroupements de la Nomenclature d'Activités et de Produits (NAP) de 1973 et de codes propres au Fichier Central des Automobiles, alors qu'en 1997, le classement a été effectué selon la Nomenclature Economique de Synthèse établie à partir de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).

5. Evolution du parc utilisé selon la nature du carburant déclarée (tableaux E4)

De 1987 à 1997, le nombre des véhicules fonctionnant au gazole a progressé très fortement (+ 171 %). La progression très importante (+ 91 %) de 1987 à 1992, se ralentit entre 1992 et 1997 (+ 42 %). La plus forte progression du parc « gazole » se concentre sur les véhicules les plus légers. Le parc des véhicules fonctionnant au supercarburant, qui a connu une hausse sensible (+ 30 %) entre 1987 et 1992, est en baisse en 1997 par rapport à 1992 (- 17 %). Le nombre de véhicules à essence ordinaire, qui avait déjà chuté de 64 % de 1987 à 1992, est devenu négligeable en 1997. Dans ces tableaux, seuls ont été pris en compte les véhicules utilisés, pour lesquels l'enquêteur devait indiquer la nature exacte du carburant utilisé. Le parc relatif aux natures de carburant non indiquées ont été réparties au prorata des parcs correspondant aux natures précisées par l'enquêteur.

6. Evolution du kilométrage annuel moyen (tableau E5)

Les parcours annuels moyens évoluent régulièrement.

Le kilométrage moyen effectué en 1996 (16 000 km) a sensiblement augmenté par rapport à 1986 (14 000 km) et 1991 (15 000 km).

Les évolutions de parcours moyens pour tous carburants confondus peuvent sembler contradictoires avec celles relatives au gazole ou au supercarburant. Il convient tout d'abord de rappeler que pour 1996 il n'y a pratiquement plus de véhicules à essence, et que d'autre part la structure du parc selon la nature du carburant change au cours du temps, en particulier avec un poids plus important des véhicules fonctionnant au gazole et donc la prise en compte de parcours moyens plus importants qui influent en fait sur l'évolution générale des kilométrages annuels moyens, toutes énergies confondues.

E1. Evolution du parc en service selon la classe de charge utile

Unité : millier de véhicules

Classes de charge utile (en tonnes)	01/01/87	01/01/92	01/01/97	Evolution 1992/1987	Evolution 1997/1992	Evolution 1997/1987
Moins de 0,5 t	1 702	1 784	1 708	5%	-4%	0%
0,5 t à 0,9 t	640	1 204	1 752	88%	46%	174%
1,0 t à 1,7 t	1 006	1 203	1 258	20%	5%	25%
1,8 t à 2,9 t	289	246	178	-15%	-28%	-38%
Total	3 637	4 437	4 896	22%	10%	35%

E2. Evolution du parc en service selon le PTAC

Unité : millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	01/01/87	01/01/92	01/01/97	Evolution 1992/1987	Evolution 1997/1992	Evolution 1997/1987
Moins de 1,5 t	1 873	2 265	2 297	21%	1%	23%
1,5 t à 2,5 t	774	974	1 281	26%	32%	66%
2,6 t à 3,5 t	897	1 126	1 252	26%	11%	40%
3,6 t et plus	93	72	66	-23%	-8%	-29%
Total	3 637	4 437	4 896	22%	10%	35%

E3. Evolution du parc utilisé selon la situation de l'utilisateur

Unité : millier de véhicules

Situations	01/01/87	01/01/92	01/01/97	Evolution 1992/1987	Evolution 1997/1992	Evolution 1997/1987
Particulier	1 015	1 501	1 791	48%	19%	76%
Société	1 081	1 376	1 560	27%	13%	44%
Entreprise individuelle	1 251	1 133	870	-9%	-23%	-30%
Autre *	234	356	469	52%	32%	100%
Total	3 581	4 366	4 690	22%	7%	31%

* Autre : entreprise publique, administration, collectivité locale et association.

**E4.1. Evolution du parc utilisé
selon la nature du carburant déclarée par l'enquêté et le PTAC**

A. Supercarburant

Unité : millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	01/01/87	01/01/92	01/01/97	Evolution 1992/1987	Evolution 1997/1992	Evolution 1997/1987
Moins de 1,5 t	918	1 209	1 021	32%	-16%	11%
1,5 t à 2,5 t	201	257	203	28%	-21%	1%
2,6 t à 3,5 t	112	140	118	25%	-16%	5%
3,6 t et plus	4	2	0	-50%	-100%	-100%
Total	1 235	1 608	1 342	30%	-17%	9%

B. Gazole

Unité : millier de véhicules

Classes de PTAC (en tonnes)	01/01/87	01/01/92	01/01/97	Evolution 1992/1987	Evolution 1997/1992	Evolution 1997/1987
Moins de 1,5 t	195	741	1 154	280%	56%	492%
1,5 t à 2,5 t	331	616	1 035	86%	68%	213%
2,6 t à 3,5 t	618	916	1 080	48%	18%	75%
3,6 t et plus	83	68	56	-18%	-18%	-33%
Total	1 227	2 341	3 325	91%	42%	171%

**E4.2. Evolution du parc utilisé
selon la nature du carburant déclarée par l'enquêté**

Unité : millier de véhicules

Natures de carburants	01/01/87	01/01/92	01/01/97	Evolution 1992/1987	Evolution 1997/1992	Evolution 1997/1987
Essence	1 098	397	0	-64%	-100%	-100%
Supercarburant	1 235	1 608	1 342	30%	-17%	9%
<i>dont sans plomb</i>	0	316	396	///	0	///
Gazole	1 227	2 341	3 325	91%	42%	171%
Autres	21	20	23	-5%	15%	10%
Total	3 581	4 366	4 690	22%	7%	31%

**E5. Evolution du kilométrage annuel moyen
selon la nature du carburant déclarée par l'enquête et le PTAC**

A. Supercarburant

Unité : millier de kilomètres

Classes de PTAC (en tonnes)	1986	1991	1996	Evolution 1991/1986	Evolution 1996/1991	Evolution 1996/1986
Moins de 1,5 t	14	11	9	-21%	-18%	-36%
1,5 t à 2,5 t	11	9	8	-18%	-11%	-27%
2,6 t à 3,5 t	10	9	6	-10%	-33%	-40%
3,6 t et plus	///	///	///	///	///	///
Total	13	10	9	-23%	-10%	-31%

B. Gazole

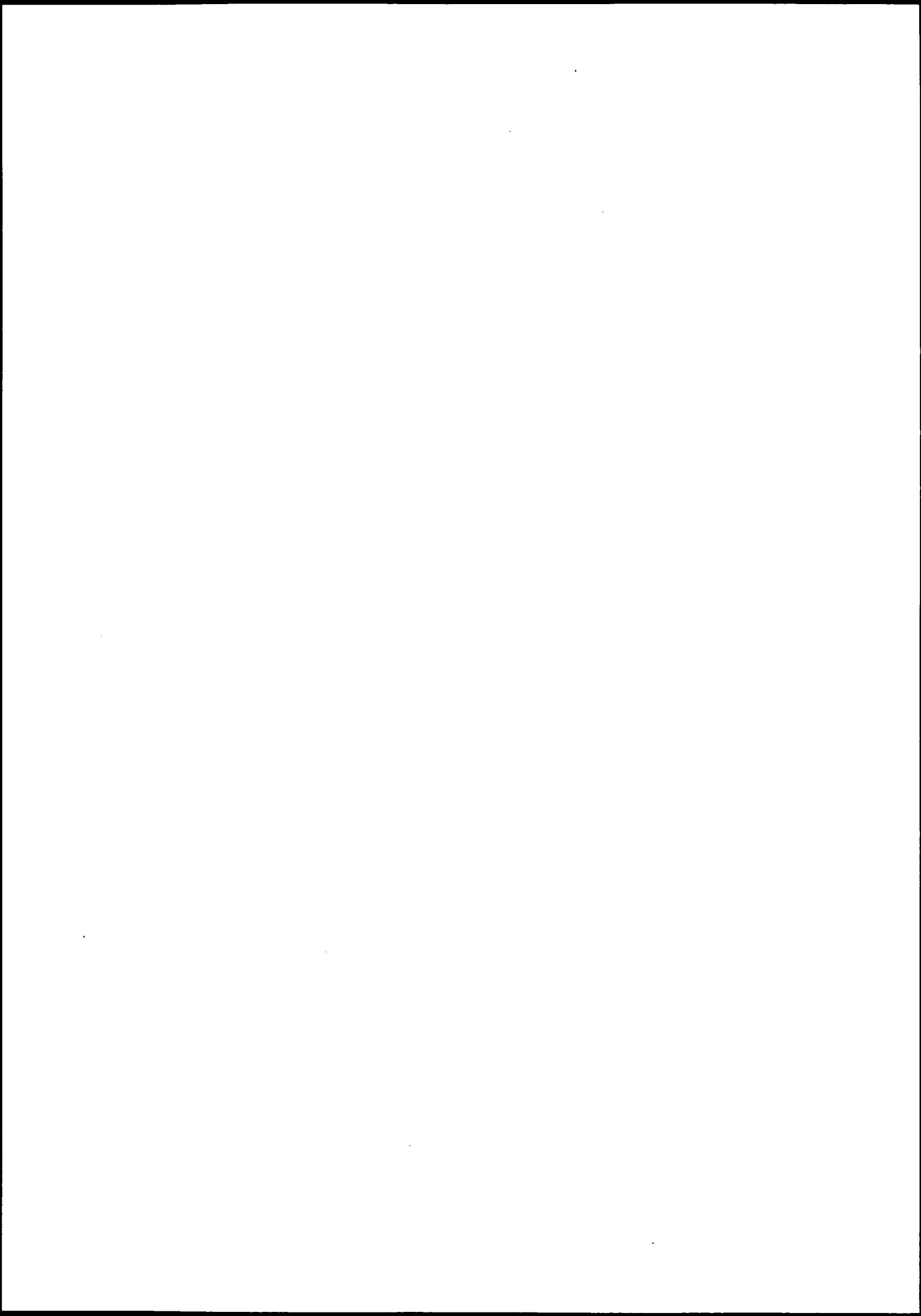
Unité : millier de kilomètres

Classes de PTAC (en tonnes)	1986	1991	1996	Evolution 1991/1986	Evolution 1996/1991	Evolution 1996/1986
Moins de 1,5 t	27	23	20	-15%	-13%	-26%
1,5 t à 2,5 t	22	20	20	-9%	0%	-9%
2,6 t à 3,5 t	17	17	17	0%	0%	0%
3,6 t et plus	16	18	19	13%	6%	19%
Total	19	20	19	5%	-5%	0%

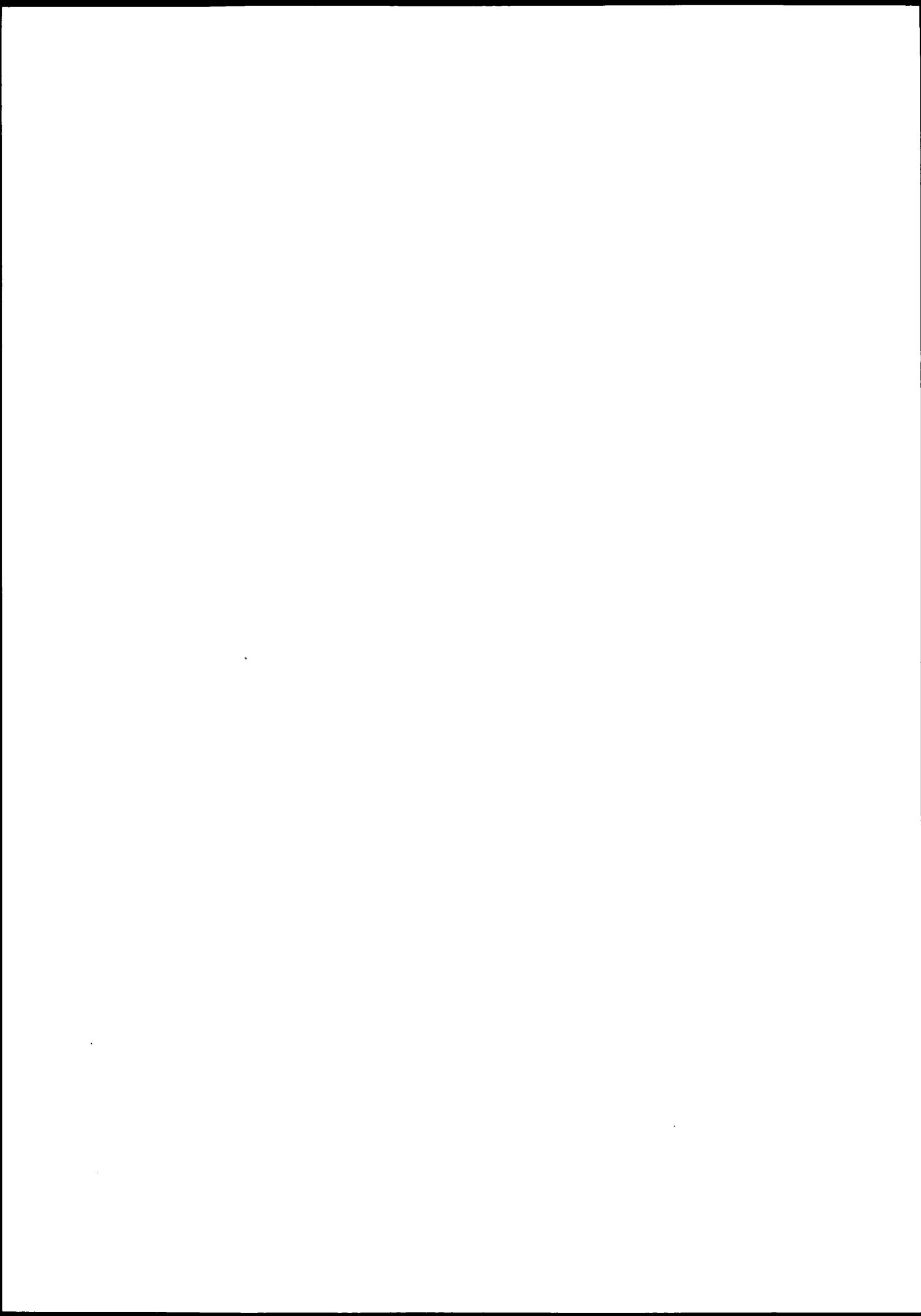
C. Tous carburants (y compris GPL, électricité,...)

Unité : millier de kilomètres

Classes de PTAC (en tonnes)	1986	1991	1996	Evolution 1991/1986	Evolution 1996/1991	Evolution 1996/1986
Moins de 1,5 t	13	15	15	15%	0%	15%
1,5 t à 2,5 t	15	16	18	7%	13%	20%
2,6 t à 3,5 t	14	16	16	14%	0%	14%
3,6 t et plus	15	17	19	13%	12%	27%
Total	14	15	16	7%	7%	14%



MÉTHODOLOGIE



MÉTHODOLOGIE

1. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est relatif aux camions et camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de 3 tonnes de charge utile mis en service pour la première fois de 1977 à 1996.

Sont exclus du champ de l'enquête : les véhicules moteurs non immatriculés dans les séries normales (véhicules militaires, des domaines, etc.), les voitures particulières, les remorques et les semi-remorques.

Sont homologués pour des raisons fiscales en tant que véhicules utilitaires, et retenus dans le champ de l'enquête, des dérivés de voitures particulières possédant les caractéristiques suivantes :

- pas de siège ou banquette arrière avec condamnation des points d'ancrage ;
- présence d'un hayon arrière ;
- présence d'un arrêt de charge pour la protection des passagers avant.

2. Echantillonnage, gestion et redressements

Le tirage de l'échantillon (stratifié selon le tableau M1), d'environ 20 000 questionnaires, a été effectué dans le fichier des véhicules utilitaires constitué à partir des certificats d'immatriculation (cartes grises) du champ de l'enquête (5 600 000 véhicules utilitaires légers) mis à jour au 1^{er} janvier 1997.

L'envoi des 20 000 questionnaires a été effectué par voie postale, à mi avril 1997, avec un premier rappel sur 11 000 questionnaires et un second sur 7 000, un et deux mois après. La date de la clôture de la collecte de l'enquête a été le 31 octobre 1997.

L'enquête a été relativement bien accueillie : **63 % de questionnaires ont été retournés, remplis de façon exploitable** (véhicules dont la situation est connue avec certitude, qu'ils soient en service, détruits, hors champ, etc.).

Le **taux de réponse** (rapporté aux questionnaires arrivés aux destinataires, c'est-à-dire retours à l'expéditeur et autres cas de non remises exclus) **est de 78 %**.

Voir modèle de questionnaire page 75

L'unité statistique est le véhicule enquêté auquel correspond un questionnaire.

Pour tenir compte des questionnaires dont la situation est incertaine (questionnaires inexploitables) ceux-ci ont été répartis au prorata de ceux dont la situation est définie (cf. tableau M2).

3. Définitions

Charge utile

Poids maximal de marchandises déclaré admissible par l'autorité compétente du pays d'immatriculation du véhicule.

Poids total autorisé en charge

Total du poids du véhicule à l'arrêt et en ordre de marche (y compris le poids du conducteur et de toutes autres personnes transportées en même temps) et du poids du chargement déclaré admissible par l'autorité compétente du pays d'immatriculation du véhicule.

Capacité

La capacité du parc en service est la charge utile totale du parc en service.

4. Nomenclatures

Situation de l'utilisateur

Pour décrire la situation, six rubriques ont été retenues :

- Entreprise individuelle : commerçant, artisan, agriculteur, profession libérale... ;
- Société ou assimilée : SA, SARL, GIE... ;
- Entreprise du secteur public : EDF, SNCF, Air France, RATP, La Poste, France Télécom, société d'économie mixte, entreprise nationalisée... ;
- Association : association sans but lucratif ;
- Collectivité locale ou administration : mairie, préfecture, ministère, direction départementale de l'équipement, etc. (les véhicules des domaines sont exclus puisque hors du champ de l'enquête) ;
- Particulier : Monsieur, Madame X. (personne physique) ;
- Autre : l'enquêté n'a pas su se classer et il n'a pas été possible d'attribuer avec précision une situation.

Dans les tableaux où des effectifs de parc relatifs à des niveaux de détails trop fins sont trop faibles, les entreprises publiques, les associations, les collectivités locales et les autres ont été regroupées sous la rubrique « autres ».

Professionnels

Dans cette brochure, on désigne par « professionnels » les utilisateurs de véhicules qui ne sont pas des particuliers, c'est-à-dire les entreprises individuelles, les sociétés ou assimilées, les entreprises du secteur public, les associations et les collectivités locales ou administrations.

Activités de l'utilisateur professionnel

L'activité a été classée selon les 16 postes de la Nomenclature Economique de Synthèse :

- Agriculture, sylviculture, pêche ;
- Industries agricoles et alimentaires ;
- Industrie des biens de consommation (habillement, cuir, édition, imprimerie, reproduction, pharmacie, parfumerie et entretien, industries des équipements du foyer) ;
- Industrie automobile ;
- Industrie des biens d'équipement (construction navale, aéronautique et ferroviaire, industries des équipements mécaniques) ;
- Industrie des biens intermédiaires (industries des produits minéraux, industrie textile, industries du bois et du papier, chimie, caoutchouc, plastiques, métallurgie et transformation des métaux, industrie des composants électriques et électroniques) ;
- Energie (production de combustibles et de carburants) ;
- Construction ;
- Commerce (commerce et réparation automobile, commerce de gros et intermédiaires, commerce de détail, réparations) ;
- Transports ;
- Activités financières ;
- Activités immobilières ;
- Services aux entreprises (postes et télécommunications, conseils et assistance, services opérationnels, recherche et développement) ;
- Services aux particuliers (hôtels et restaurants, activités récréatives, culturelles et sportives, services personnels et domestiques) ;
- Education, santé, action sociale ;
- Administration (administration publique, activités associatives et extra-territoriales).

Catégories socioprofessionnelles de l'utilisateur particulier

Les catégories socioprofessionnelles retenues pour les particuliers sont :

- Exploitants de l'agriculture, sylviculture et pêche ;
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ;
- Cadres et professions libérales ;
- Professions intermédiaires ;
- Employés ;
- Ouvriers ;
- Retraités ;
- Chômeurs ;
- Personnes sans activité professionnelle ;
- Non indiquées.

Notations

Les valeurs "0" correspondent soit à une donnée nulle, soit, du fait des arrondis, à un résultat inférieur à la moitié de l'unité retenue.

Le symbole « /// » signifie que l'information ne peut être fournie vu l'absence de données ou le nombre trop faible d'observations.

M1. Plan de sondage

Parc soumis au sondage au 01/01/1997 (p) et effectifs (n) de l'échantillon

Classes de charge utile (en tonnes)	Source d'énergie					
	Essence et supercarburant		Gazole		autres	Toutes énergies
	Années de 1ère mise en circulation 1987 à 1996	Années de 1ère mise en circulation 1982 à 1986	Années de 1ère mise en circulation 1987 à 1996	Années de 1ère mise en circulation 1982 à 1986	Années de 1ère mise en circulation 1982 à 1996	Années de 1ère mise en circulation 1977 à 1981
Moins de 0,5 t	N = 319 134 n = 911	N = 476 153 n = 1 132	N = 750 585 n = 3 407	N = 101 740 n = 298	N = 10 368 n = 43	N = 428 521 n = 949
De 0,5 t à 0,9 t	N = 251 757 n = 696	N = 144 050 n = 450	N = 1 180 548 n = 5 026	N = 157 420 n = 536	N = 2 248 n = 44	N = 139 027 n = 214
De 1,0 t à 1,7 t	N = 43 335 n = 143	N = 81 463 n = 231	N = 749 932 n = 3 665	N = 258 900 n = 791	N = 1 207 n = 40	N = 288 222 n = 488
De 1,8 t à 2,9 t	N = 6 159 n = 41	N = 13 408 n = 43	N = 48 273 n = 217	N = 62 618 n = 217	N = 173 n = 43	N = 105 298 n = 181

Calcul des coefficients de pondération

Strate h

Population mère (parc immatriculé au 1er janvier) : N_h

Effectif de l'échantillon : n_h

$n_h = n_o + n_i$ où n_o = nombre de questionnaires exploitables et n_i = nombre de questionnaires inexploitables

Le coefficient de pondération a posteriori de la strate h est $P_h = N_h / n_o$

M2. Effectifs de l'échantillon selon la situation du véhicule au retour du questionnaire

Situation des questionnaire	Effectifs
Questionnaires exploitables	
En service	
Véhicules utilisés	10 877
Véhicules en location	234
Véhicules en instance de vente	213
Véhicules non utilisés (grosses réparations ou cessation d'activité)	127
Total en service	11 451
Hors service	
Véhicules détruits	838
Véhicules hors champ	55
Véhicules vendus à l'étranger	39
Total hors service	932
Total des questionnaires exploitables	12 383
Questionnaires inexploitables	
Non rentrés	4 446
Autres cas	2 977
Total des questionnaires inexploitables	7 423
Nombre total de questionnaires envoyés	19 806



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS
ET DU TOURISME

Direction des Affaires Economiques et Internationales
Service Economique et Statistique

ENQUÊTE SUR L'UTILISATION EN 1996
DES VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique,
cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire.
Visa n° 97 A 057 TR du Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports
et du Tourisme et du Ministre chargé de l'Économie valable pour l'année 1997.

V
U
L

1 - VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS LA SITUATION DU VÉHICULE (Cocher la case qui convient en complétant suivant les cas)

- A Véhicule détenu par vous et toujours en service.
- A1 Utilisé par vous ou votre entreprise
A2 Donné en location de moins d'un an
A3 Donné en location d'un an et plus
- Répondre aux questions des pages suivantes
- B Véhicule vendu en état de marche le : / /
- Nom et adresse de l'acheteur :
-
-
- Activité de l'acheteur :
- Si vendu après le 1.1.1996, → Répondre aux questions des pages suivantes
• Si vendu avant le 1.1.1996, → Renvoyer le questionnaire.
- C Véhicule vendu pour la ferraille ou mis à la casse le : / /
- Si vendu ou mis à la casse après le 1.1.1997, → Répondre aux questions des pages suivantes
• Si vendu ou mis à la casse avant le 1.1.1997, → Renvoyer le questionnaire.
- D Véhicule détenu par vous mais définitivement hors d'usage. → Renvoyer le questionnaire.

Cachet de l'entreprise

Ce questionnaire correctement rempli doit être renvoyé,
dans le mois suivant sa réception, à l'aide de l'enveloppe jointe à :
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT,
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME
CETE Normandie Centre
Groupe Statistiques des Transports
76129 LE GRAND QUEVILLY CEDEX**

Nom de la personne qualifiée pour fournir
des précisions concernant ce questionnaire
M. :
Tél. :

A
Le
Signature

2 - STATUT DU VÉHICULE (Une seule réponse possible pour chaque question. Cocher la case qui convient en complétant suivant les cas)

Ce véhicule est-il ?

- 1 Votre propriété ou celle de votre entreprise.
- 2 Sous contrat de crédit-bail ou en location avec option d'achat (leasing)
- 3 Pris en location par vous ou votre entreprise

Si ce véhicule est :

Utilisé par vous ou votre entreprise (case A1 cochée en page 1) → **Remplir les cadres 3 à 7**

Donné en location de moins d'un an (case A2 cochée en page 1) → { Nombre total de mises à disposition au cours de l'année 1996 :

{ Durée en jours de la mise à disposition la plus longue de l'année :

Remplir les cadres 3, 5, 6 et 7

Donné en location d'un an et plus (case A3 cochée en page 1) → { Nom et adresse du locataire :

{ Activité du locataire :

Renvoyer le questionnaire.

3 - SITUATION DU PROPRIÉTAIRE (ou de l'utilisateur principal en cas de location de longue durée)

Cocher les cases qui conviennent en complétant suivant les cas

A. Situation

- 1 Particulier
- 2 Entreprise individuelle
- 3 Société ou assimilée (S.A., S.A.R.L., G.I.E., ...)
- 4 Entreprise publique (EDF, SNCF, Air France, RATP, La Poste, France Télécom, ...)
- 5 Association (type loi de 1901)
- 6 Collectivité locale
- 7 Autre, à préciser :

B. Pour les particuliers (situation 1)

a) Indiquer votre activité d'une manière précise (ouvrier du bâtiment, retraité de la SNCF, instituteur, cadre salarié du transport, employé de banque, VRP ... :

.....

b) Effectuez-vous avec ce véhicule des déplacements professionnels?

OUI NON

Si OUI, indiquer votre secteur professionnel (industrie du cuir, bâtiment et travaux publics, transport, commerce de détail de l'alimentation, agriculture, ... :

.....

B. Pour les autres situations (2 à 7)

a) Indiquer votre activité en clair :

.....

b) Indiquer votre numéro SIREN :

c) Indiquer votre code APE (activité principale exercée) :

d) Votre entreprise est-elle inscrite au registre ?

des transporteurs routiers OUI NON

des loueurs OUI NON

des commissionnaires OUI NON

4 - UTILISATION DU VÉHICULE

A. Veuillez décrire en clair l'utilisation habituelle du véhicule

B. Veuillez préciser les usages du véhicule (plusieurs réponses possibles. Cocher la ou les cases qui conviennent, en complétant suivant les cas, si réponse multiple, entourer l'usage principal).

11 Déplacements du **domicile au lieu de travail** et vice-versa
(lorsque le lieu de travail est fixe : magasin, atelier, bureau)

Transport de marchandises (sauf déménagements)

21 Transport d'outillage, de matériaux ou d'échantillons pour votre travail

22 Transport de gravats

23 Livraisons ou ramassage pour compte propre (c'est à dire de marchandises vendues par vous ou achetées à vos fournisseurs)

24 Transport de marchandises pour compte d'autrui (pour tiers contre rémunération). Dans ce cas :

• préciser la nature de la principale marchandise transportée :

• indiquer le poids moyen transporté par semaine : kg

• travaillez-vous principalement pour des professionnels du transport ? OUI NON

Autres déplacements professionnels (y compris déménagements)

31 Déplacements spécialisés à préciser (véhicule d'incendie, ambulance, fourgon funéraire, véhicule-magasin..) :

32 Déménagements

33 Transport de personnes

34 Autres, à préciser :

Déplacements non professionnels

41 Activités ménagères et domestiques

42 Loisirs, tourisme

43 Autres, à préciser :

C. Veuillez indiquer approximativement les pourcentages du kilométrage annuel correspondant

1 Aux déplacements du **domicile au lieu de travail** et vice-versa : %
(lorsque le lieu de travail est fixe : magasin, atelier, bureau, ...)

2 Aux déplacements pour le **transport de marchandises** (non compris les déménagements) : %

3 Aux **autres déplacements professionnels** (y compris les déménagements) : %

4 Aux **déplacements non professionnels** (loisirs,) : %

%

D. Veuillez préciser la nature des trajets (plusieurs réponses possibles. Cocher la ou les cases qui conviennent, en complétant suivant les cas, si réponse multiple, entourer l'usage principal).

a Utilisez-vous habituellement ce véhicule?

1 en zone urbaine

3 sur chantier

2 sur route

4 ailleurs, à préciser :

b Effectuez-vous habituellement des trajets :

1 locaux (dans un rayon de moins de 50 km, y compris les trajets frontaliers)

2 nationaux (dans un rayon de plus de 50 km)

3 internationaux (non compris frontaliers)

5 KILOMÉTRAGE DU VÉHICULE

A. Pour le propriétaire (ou l'utilisateur principal en cas de location de longue durée)	
1. Indiquer le nombre de kilomètres parcourus pendant l'année 1996 :	km
2. Indiquer le kilométrage au compteur du véhicule à la date d'aujourd'hui ou de sa vente :	km
et préciser cette date (jour, mois, année) : / /	
B. Uniquement pour le propriétaire du véhicule	
1. Indiquer le kilométrage du véhicule quand vous l'avez acheté :	km
et préciser la date d'achat (jour, mois, année) : / /	

6 CONSOMMATION DE CARBURANT

A. Nature du carburant principal utilisé (cocher la case qui convient)	
1 <input type="checkbox"/> Gazole	4 <input type="checkbox"/> Supercarburant avec plomb
2 <input type="checkbox"/> Supercarburant sans plomb (95)	5 <input type="checkbox"/> Gaz de pétrole liquéfié (GPL)
3 <input type="checkbox"/> Supercarburant sans plomb (98)	6 <input type="checkbox"/> Autre, à préciser :
B. Consommation moyenne	
Indiquer la consommation moyenne litres /100 km.	

7 - CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

A. Carrosserie du véhicule (cocher la case qui convient) :	
1 <input type="checkbox"/> Plateau	
2 <input type="checkbox"/> Bâché	
3 <input type="checkbox"/> Benne basculante	
4 <input type="checkbox"/> Pick-up	
5 <input type="checkbox"/> Fourgon à température dirigée	
6 <input type="checkbox"/> Fourgon ordinaire	
7 <input type="checkbox"/> Autre, à préciser :	
B. Volume du véhicule (cocher la case qui convient) :	
Le volume utile du véhicule dépasse-t-il 14 m3 ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
C. Surface au sol du véhicule :	
Indiquer la surface au sol occupée par le véhicule m2	

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire